

# L'ÉDUCATION

hebdo



**Yves Montand**

**1981**

## **l'animation musicale**



# quid 82

L'encyclopédie pratique  
de tous les jours et  
de tous les âges.

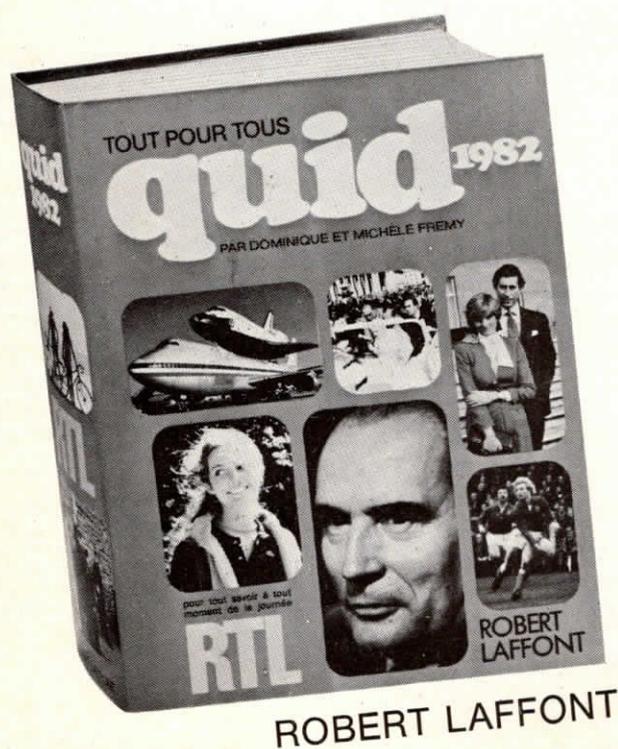
**quid** : On y trouve tout ce que  
l'on veut savoir : 1 900 pages,  
3 millions de mots.

**quid** : On s'y retrouve  
facilement : Index de  
90 000 mots, un seul volume.

**quid** : **Pratique** : impôts,  
salaires, sécurité sociale,  
études, transports, loisirs,  
défense du consommateur.

**quid** : **Instrument de  
culture** : histoire, politique,  
géographie, économie,  
sciences, arts, spectacles.

**quid** :  
l'achat judicieux  
ou le cadeau  
idéal.



ROBERT LAFFONT

## n° 468 / 29 octobre 1981

**hebdomadaire**

- 2 **le moindre mal**, par Maurice Guillot  
 2 **le français des petits Français**, par Michaëla Bobasch  
 5 **l'Unicef et le tiers monde**, par Gérard Sèneca  
 6 **Université 80**, par Nicole Gauthier  
 7 **feu vert pour les langues régionales**, par Jean-Pierre Corcelette  
 8 **la FNAPEEP dans l'expectative**, par Nicole Gauthier

**éducations**

- 9 **la musique déscolarisée**, par Françoise Laval  
 12 **votre enfant m'intéresse**, par Michaëla Bobasch

**à votre service**

- 15 **connaître les Tsiganes**  
 16 **documentation** : poètes et conteurs ; qu'est-ce que MOTS ?, par Pierre Ferran  
 18 **réponses**, par René Guy  
 19 **statistiques** : l'école en chiffres, par René Guy

- 20 **textes officiels** : les bourses à caractère spécial, par René Guy  
 21 **au B.O.**  
 21 **agenda**

**expressions**

- 24 **la chanson plein la tête**, par Maurice Guillot  
 27 **Olympia 81**, par Jacques Erwan  
 28 **Albert Cohen est mort**, par Jean-Pierre Vélis  
 28 **Carmen : liberté et tragique**, par Raymond Laubreaux  
 30 **à voir**, par Pierre-Bernard Marquet

**réflexions**

- 31 **d'autres cousins**, entretien avec Louise Peloquin, lectrice à l'ENS de Saint-Cloud  
 35 **mots croisés — échecs**

**photos** — couverture : Bernard, Jean Hoegy ; p. 9, 10 et 11 : Jean Hoegy ; p. 13 : Olivier Thomas ; p. 22 : musée des Arts décoratifs ; p. 24, 26, 27, 29 et 30 : Bernard ; p. 28 : Jacques Sassier.

**L'éducation****fondée en 1945  
par Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

**direction**

**directeur** : André Lichnerowicz ; **administrateur délégué** : Léon Silvéreano.

**rédaction**

**rédacteur en chef** : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction** : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; **correspondants** : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sèneca ; **dessinateur** : François Castan.

**publicité - développement**

Martine Cadas, François Silvain, Francisca Sol.

**conseil d'administration  
de l'association éditrice**

**bureau** : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay.

**membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

**rédaction, publicité, annonces**

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris  
Tél. : 266-69-20/21/67

**abonnements**

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris  
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F  
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

# le moindre mal

**D**epuis la rentrée, lentement mais sûrement, l'inquiétude et le mécontentement montent chez les usagers de l'école, essentiellement les parents, devant la formule adoptée par le ministère pour la formation des nouveaux élèves-instituteurs recrutés grâce au collectif budgétaire de juillet dernier. Occupations de classes, refus d'envoyer les enfants à l'école, protestations véhémentes fleurissent un peu partout pour s'opposer à ce mode de formation pour moitié du temps en école normale et dans les classes, faisant se succéder ainsi en alternance deux jeunes apprentis pédagogues devant les mêmes élèves. La formule s'est vue baptisée « binôme », mot inhumain et hideux, ou encore « doublette », comme au jeu de boules lyonnaises, terme déjà plus sympathique mais qui n'excuse pas pour autant, aux yeux des parents, la légèreté avec laquelle on traite leur progéniture.

Il y a plus grave ; depuis quelque temps, nombre d'enseignants marquent aussi, sinon leur désaveu pour une telle formation, tout au moins leur agacement devant les perturbations qu'elle entraîne dans les classes déterminantes et également par le fait que, titulaires, ils ne s'estiment pas rémunérés ni formés pour prendre une part de responsabilité dans la formation de presque sept mille élèves-maîtres.

Alain Savary a dû faire une mise au point destinée plus à calmer les esprits qu'à se justifier, puisqu'il ne peut être personnellement taxé d'imprévoyance, et la direction des Écoles incite les responsables à ne pas utiliser la formule dans les CP et CM 2. L'exposé de la situation est simple : deux mille instituteurs sortaient cette année des écoles normales, c'est-à-dire beaucoup moins que les seuls départs à la retraite ; s'y ajoutaient les douze mille postes pour une sensible amélioration de l'enseignement. Si, au lieu de cette solution d'urgence, le ministre avait décidé de mettre ces nouveaux recrutés en formation dans les écoles normales, ce sont probablement les mêmes usagers qui auraient manifesté avec force contre le manque de postes pourvus et les fermetures de classes. Il est vrai aussi qu'une telle décision, destinée à améliorer la qualité de l'enseignement, peut momentanément aller à l'encontre du but recherché. D'une manière comme de l'autre, le ministre s'exposait aux coups, même en faisant le choix du moindre mal. Il est vrai encore que le même schéma se reproduira l'an prochain et que, si la formule n'est pas revue, il faudra qu'elle soit expliquée, voire négociée.

L'enseignement à tirer d'une telle situation est que, depuis trente ans, l'Éducation nationale s'est fourvoyée dans un nombre considérable de réformes, si mal préparées, si mal expliquées, qu'à chaque application les parents ont estimé que leurs enfants étaient défavorisés. N'oublions pas que les parents d'aujourd'hui sont les écoliers qui ont subi ces réformes, hier. Plus personne n'accepte que son enfant serve de « cobaye » quel que soit l'objectif ou le profit à en tirer, et à plus forte raison si c'est pour le bien futur des autres. Voilà qui pourrait réjouir et conforter les tenants du passé qui ne veulent rien changer et contraindre les novateurs à faire du « sur place » en les limitant aux « réformes-épreuves ».

Maurice Guillot

# des

EN cette Journée du français, Camille de Lagausie, enseignante au lycée Rabelais à Meudon, avait organisé dans la salle des professeurs une « matinée de réflexion » sur les pratiques pédagogiques.

Après avoir brièvement présenté l'AFEf aux neuf collègues (dont deux venant du lycée de Clamart) ainsi réunis, elle a proposé comme base de départ pour amorcer la discussion l'enregistrement (tiré d'une série d'émissions réalisées par France-Culture l'an dernier sur l'enseignement du français), d'un cours sur l'argumentation en classe de cinquième, thème susceptible de convenir aux professeurs des deux cycles. Au cours de cette émission enregistrée dans un collège de Charleville, l'enseignante, Claude Cresson, invitait en un premier temps ses élèves à s'exprimer sur les avantages et les inconvénients de la sédentarisation des Indiens nomades d'Amérique (sujet choisi dans le cadre d'un travail interdisciplinaire sur les Indiens se déroulant sur un trimestre) et ins-

**Le 21 octobre était la journée du français. Organisée par l'AFEFE (Association française des enseignants de français), elle avait pour but de mobiliser toutes les forces en vue d'une rénovation de l'enseignement de cette discipline, dans la perspective d'une démocratisation générale de l'enseignement, rendue possible par le « changement ». Cette journée, qui a mobilisé les six mille membres de l'AFEFE — regroupant des enseignants de tous niveaux, de la maternelle à l'Université —, a donné lieu à de nombreuses actions décentralisées et, sur le plan national, à un débat à la FNAC-Forum à Paris.**

# le français

# petits Français

crivait au fur et à mesure les différents arguments au tableau. Venait ensuite la recherche d'un vocabulaire rhétorique, d'une série de mots-outils susceptibles d'être employés dans une argumentation : « il semble que, par contre, au contraire... » Après avoir noté le tout au tableau, on passait au stade de la rédaction avec « le mot introducteur, le sujet et la notion à développer ». Voici un extrait du texte : « *Il semble que la sédentarisation puisse améliorer les conditions de vie des Indiens. Il faut également dire que la civilisation américaine apporte des avantages : éducation des enfants, travail pour les adultes. Par contre, si les Indiens bénéficient du progrès, ils perdent la liberté et leur identité. Enfin, les Indiens assimilés subissent le racisme des Américains, malgré leur intégration.* » L'enregistrement se terminait par une interview de Claude Cresson sur la conception de son rôle d'enseignante : « *Un travail de maïeutique consistant à faire accoucher des idées, faire*

*créer des textes dans le cadre d'une recherche collective.* »

L'audition de cette cassette a suscité des réactions diverses parmi les enseignants de Meudon. Les uns admiraient « *cette technique de travail toute en douceur et la progression logique d'une méthode remarquable, pensée de bout en bout.* ». D'autres déploraient « *l'aspect artificiel du langage utilisé et la complexité des mots sédentarisation ou acculturation.* ». Le professeur de français doit-il renoncer à enseigner le vocabulaire technique ou bien donner aux élèves des outils leur permettant de maîtriser les divers langages en analysant et démystifiant les mots ? La discussion a peu à peu dévié vers la finalité de l'enseignement. Il semble que chacun ait la sienne comme en témoignaient des différences d'appréciations relevées tant sur les copies d'examen soumises à la double correction (un professeur avait noté hors sujet une dissertation où l'élève n'avait pas pris parti mais avait bien expliqué ce que voulait

dire l'auteur) que sur les rapports d'inspection (« *Selon l'avant-dernier, je ne valais pas tripette, alors que le dernier ne tarit pas d'éloges* » note avec amusement une enseignante).

Derrière tout cela, un manque de concertation. « *Il faut faire en sorte que les professeurs se rencontrent pour se tenir mutuellement au courant des difficultés auxquelles ils se heurtent. On éviterait ainsi de se rejeter mutuellement le poids de l'ignorance des élèves* » estime un enseignant.

Les interlocuteurs ont alors abordé le domaine des pratiques pédagogiques, chacun faisant part de ses attentes (amorce de travail en équipe, possibilités de recyclage), de ses succès, de ses déboires aussi. L'un déplorait de ne pouvoir davantage développer la créativité chez ses élèves. Jacqueline, enseignante au lycée de Clamart, témoignait d'un travail d'un trimestre sur la poésie, avec un va-et-vient entre la création de textes par les élèves et l'analyse de poèmes de Michaux,

Ponge, Desnos, « *entreprise difficile à conduire avec une classe de seconde très réticente et méfiante à l'égard de cette infraction au programme* ». Mais Odile, qui a récupéré cette classe l'année suivante, a constaté chez ces mêmes élèves « *une démarche active dans tous les types d'exercices, un esprit critique et un sens du jeu avec les mots* ». « *Il est important que le professeur qui m'a succédé ait repris les apports et n'ait pas détruit ma méthode dans l'esprit des enfants* », remarque Jacqueline. Cet effort de continuité (même avec des méthodes différentes) pourrait, lui aussi, être obtenu grâce à la concertation. Résolu à « *profiter au maximum du vent de changement qui souffle en ce moment* », les enseignants de Meudon ont décidé de former deux groupes de travail (pour le premier et le second cycles) et de se rencontrer régulièrement tous les mois. Rendez-vous a été pris pour novembre.

La réunion de Meudon — incontestable réussite —, n'était qu'une des nombreuses actions décentralisées<sup>(1)</sup> qui ont eu lieu ce jour-là. Ainsi, à Villeteuse, des enseignants de différents niveaux se sont interrogés sur ce que signifie enseigner dans une ZEP, avec constitution d'un groupe de travail sur « l'acte de lecture dans le primaire et au collège ». A Vitry et Ivry, des enseignants et parents d'élèves ont parlé du problème de l'enseignement du français et de l'accueil des enfants de migrants. Un projet d'action éducative (P.A.E.) portant sur la confrontation des différentes cultures immigrées et intitulé « Bouillon de cultures » démarrera bientôt au lycée Romain-Rolland d'Ivry-sur-Seine. Le lycée technique Jean-Macé de Vitry s'y associera vraisemblablement.

Mais il y a eu aussi des échecs. Une enseignante est revenue d'une réunion à Aubergenville (Yvelines) fort déçue par les propos de collègues qui estimaient que « *mieux valait laisser de côté ces nouveautés qui gênent, perturbent, créent du désordre dans l'enseignement du français, pour en revenir à la bonne vieille pédagogie traditionnelle* ».

Que faire, face à ce mur d'incompréhension ? « *Eux expliquent que c'est parce qu'il y a eu changement*

*que le niveau s'effondre. Et moi, j'affirme que c'est parce que tout s'effondrait qu'il y a eu changement* » lance un instituteur. L'action menée actuellement par les membres de l'AFEF s'enracine en effet dans le constat de l'échec scolaire, dont ils estiment « *ne pas pouvoir en tant qu'enseignants ne pas se sentir en partie responsables* ». C'est de là qu'est né « *le besoin de réfléchir à la nature de la langue que l'on parle à l'école, à la relation entre la culture de l'école et celles des élèves* ».

C'est pour cette raison que le prochain congrès de cette Association, qui a toujours été en prise sur le réel (elle a pris en compte, dès 1971, les apports de la linguistique), aura pour thème « *les enjeux sociaux de l'enseignement du français* ». « *La lecture et l'orthographe : c'est là que l'on mesure le plus l'échec* », reconnaissent-ils. Pour eux, lutter contre l'échec, c'est tenir compte de l'hétérogénéité et de la diversité du public scolaire. Et pour cela, « *sortir de la pédagogie traditionnelle qui est pédagogie de limitation, ne plus se confiner dans un discours imposé, mais partir du langage réel de l'enfant, des textes qu'il a l'occasion de rencontrer dans sa vie quotidienne, œuvres littéraires, mais aussi presse, publicité, etc.* ». C'est ainsi qu'une institutrice de CP à Toulouse utilise comme support, pour l'apprentissage de la lecture, des documents de la SNCF (des prospectus aux billets de Chemin de fer) avant de visiter la gare de Matabiau, et fait voisiner, dans la bibliothèque de classe, livres, revues, dépliants touristiques et publicitaires, étiquettes alimentaires et... l'annuaire du téléphone. De telles pratiques se heurtent souvent à la pesanteur administrative, quand ce n'est pas à l'obscurantis-

Pour obtenir des renseignements sur la **première université inter-âges parisienne** (notre article « vieillir, c'est vivre » du 15 octobre), il faut téléphoner au **225-96-40**, poste 097, et non au 225-94-40 comme indiqué par erreur dans notre n° 466. Toutes nos excuses aux lecteurs concernés.

me. Que penser du rapport d'inspection plus que défavorable dont s'est vue gratifier une enseignante qui travaillait sur « le torchecul » de Rabelais ? L'inspecteur n'avait même pas osé écrire le mot en entier, mais avec des points de suspension ! Et que penser de ces parents qui téléphonent aux enseignants pour demander si certains auteurs (parmi lesquels Jules Renard) sont assez importants pour figurer sur une liste de textes au baccalauréat ?

Comment faire évoluer les mentalités et les pratiques ? Localement, sur le terrain, en prenant des initiatives propres à décloisonner, à faire éclater les structures. Mais aussi par le biais des instances dirigeantes. C'est en ce sens que compte agir l'AFEF. Elle réclame la création d'une classe de première littéraire (pour faire suite à la seconde de détermination) dont le programme serait axé sur le monde contemporain et la communication, et conçu dans une perspective interdisciplinaire englobant le français, les sciences économiques et sociales, l'histoire-géographie, et la philosophie. Elle désire aussi une réactualisation de la recherche (avec création d'IREF sur le modèle des IREM), une rénovation des contenus de la formation initiale et la mise en place d'une formation continue prenant en compte les besoins des enseignants, associant travail théorique et recherches sur la didactique de la discipline. L'AFEF souhaite en outre que soit revu le rôle de l'Inspection, pour que ce ne soient pas les mêmes qui exercent les fonctions d'animation et de contrôle, ainsi que la création, au niveau ministériel, d'instances de réflexion sur les finalités et le rôle de l'enseignement du français, réflexion à laquelle seraient associés divers partenaires sociaux : représentants des familles, des élèves, de mouvements pédagogiques, d'associations, de syndicats, car, estiment-ils, « *la définition de l'enseignement du français n'est l'affaire ni de l'Inspection générale, ni des seuls enseignants* ».

**Michaëla Bobasch**

(1) Congrès qui aura lieu à Lille les 30 et 31 mai 1982.

# l'Unicef et le tiers monde

« SEPT CENT millions de paysans et deux cent cinquante millions d'habitants de bidonvilles vivent aujourd'hui dans le monde dans un état de pauvreté absolue... En trois jours, plus de cent mille enfants meurent de cette pauvreté absolue, soit l'équivalent de cent Hiroshima par an... Le monde dépense plus en une heure pour ses armements qu'en un an pour améliorer la condition de ses enfants. »

Cités dans un rapport établi par Jean Drumel (Belgique), ces chiffres ont servi de toile de fond au colloque international sur « L'éducation pour le développement » qui s'est tenu du 15 au 17 octobre à Nice à l'initiative du Comité français pour l'UNICEF.

Rappelant d'emblée la raison d'être de ces travaux, André Ouliac, directeur exécutif du Comité, a affirmé : « Il faut expliquer inlassablement aux parents, aux enseignants, aux autorités, au public, l'intérêt qui s'attache à préparer dès l'école les enfants et les adolescents à aborder l'un des grands problèmes de leur génération : celui du développement. Que nous le voulions ou non, l'émergence du tiers monde et son irruption dans notre vie quotidienne exigent des mesures et un effort auxquels notre génération n'est pas ou est mal préparée. »

Faisant suite au séminaire national de Laon (mai 1980), ce colloque qui s'est déroulé notamment en présence de Jean-Marc Favret, directeur des Écoles, avait un double objectif :

- réunir des représentants de même sensibilité (en l'occurrence latins et francophones) afin de les inciter à adopter une position commune sur l'éducation pour le déve-

loppement ;

- coordonner les efforts, comparer les expériences déjà menées, inciter à une mise en commun des idées et du matériel pédagogique, tout en respectant la souveraineté de chaque État en matière de système éducatif.

Sur le premier point, une résolution commune a été adoptée par les comités nationaux pour l'UNICEF des pays suivants : Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Portugal, San Marin, Suisse. En raison des élections, les représentants du comité grec n'avaient pu venir.

Mais par-delà l'intérêt — plus

que formel — de cette résolution, c'est naturellement le second point qui constituait le « temps fort » du colloque. Comment traduire en effet ces bonnes intentions en actions éducatives ? Quel type d'opérations peut-on concevoir en classe ?

Après des travaux dominés par les interventions de Jeanne Vickers, de Thierry Lemaesquier et de Susan George, l'auteur de *Comment meurt l'autre moitié du monde*, le débat a pu s'instaurer à partir d'un témoignage concret : celui d'une équipe d'enseignants du collège de Puget-sur-Argens (Var) et de leurs élèves. Cet établissement,

## projets de vacances

**Avant que la concertation engagée avec tous les partenaires sur les rythmes scolaires ait abouti, le ministre de l'Éducation nationale a dû prendre dès maintenant des dispositions pour l'établissement du calendrier scolaire 1982/1983.**

La caractéristique principale de cet avant-projet (qui pourra être amendé avant d'être soumis au Conseil supérieur de l'Éducation nationale) est la réduction du nombre de zones de vacances : trois zones en février, deux zones au printemps, une zone unique pour les vacances de Noël, de la Toussaint et de Pentecôte, et quelques jours de décalage pour les départs et retours des vacances d'été. Les académies de l'Île-de-France (Paris, Créteil, Versailles) constitueront la première zone et il revient aux recteurs, après concertation avec les partenaires intéressés, de formuler leur préférence entre la seconde ou la troisième zone.

Pour que le troisième trimestre retrouve sa « plénitude », il a été suggéré qu'examens et orientations soient resserrés sur la deuxième quinzaine du mois de juin, empiétant éventuellement sur la première huitaine de juillet.

Enfin, les dates de départ en vacances d'été 1982 n'ont pas été fixées dans l'avant-projet, afin de permettre aux recteurs de modifier le calendrier académique pour accorder le nouveau dispositif déterminé au plan national aux dispositions prises pour l'année 1981/1982. Nous publions l'ensemble du calendrier dès que les dates en auront été définitivement fixées.

qui a pris le relais du collège Henri-Wallon à La Seyne, est en effet l'un des six où est menée, sous la responsabilité de l'INRP, une expérience officielle visant à intégrer dans les programmes les questions relatives au développement. Les cinq autres collèges étant celui du Travail à Bagnolet, Jean-Lurçat à Saint-Denis, Elsa-Triolet à Vénissieux, Jeu-du-Mail à Montpellier et L.-Bérard à Saint-Palais.

Aux participants, les élèves varois de la classe mixte de troisième où est menée l'expérience ont présenté une exposition et surtout un montage audiovisuel sur les pays andins, préparé en classe mais réalisé pendant leur temps libre, un mercredi. « *Un thème qui aurait pu être aussi bien l'Inde ou le Cambodge, et à travers lequel nous nous sommes efforcés, mes collègues et moi-même, de définir les caractères généraux des pays en voie de déve-*

*loppement* », a indiqué Simone Reboa, professeur d'histoire et animateur de recherches. Le montage a permis en effet de mettre en lumière bien des traits majeurs : malnutrition, analphabétisme, prolifération des maladies, explosion démographique, chômage, misère, sous-équipement. Rendue possible grâce à un travail interdisciplinaire et à une documentation fournie par l'INRP ou l'UNICEF, cette étude a débouché aussi sur une approche des problèmes économiques, à travers notamment les mécanismes du marché bananier.

A l'approche de la réunion de Cancun, le débat a montré, au fil des questions, la diversité et l'ampleur des problèmes suscités par ce type d'expérience : la nécessité, pour un jeune Européen, « *de prendre conscience qu'un jeune du tiers monde peut également lui apporter quelque chose, ne serait-ce que la musique* » ; la difficulté de changer les esprits, illustrée notamment par la remarquable étude qu'a consacré un enseignant, M. Margairaz, à l'image du tiers monde donnée par les manuels scolaires, une image où « *la difficile adaptation au milieu prend valeur de causalité* », et surtout le fossé, si difficile à combler, entre la « *bonne action* » (exprimée notamment par cet élève qui envisage « *d'aller plus tard soigner dans les bidonvilles* ») et l'action : peut-on conduire en classe une réflexion sur les causes profondes du sous-développement sans être accusé par certains parents de faire de la politique ?

« *Aider l'enfant à formuler des réponses lucides et cohérentes aux interrogations humaines amènera l'adulte à pratiquer une « pédagogie de la confrontation » dans laquelle chaque partenaire a droit au respect de l'autre ; cette éducation, loin d'infantiliser, amènera l'enfant à une certaine autonomie morale* », avait répondu par avance Jean Drumel dans l'un des documents qui ont servi de base aux travaux. « *Cette éducation, ajoutait-il, doit d'abord sensibiliser les enfants à des problèmes qui les touchent de près : inégalités sociales et différences ethniques existant au sein de l'école ou de la communauté... [Il convient d'] élargir*

*ensuite cette prise de conscience à des problèmes plus lointains. L'éducation doit montrer que le tiers monde n'est pas un concept abstrait et lointain, et que les événements qui s'y déroulent ont des*

## Université

APRÈS une période de croissance pendant les années soixante et les toutes premières années soixante-dix, l'Université est en crise, tout comme la vie économique et sociale. Le chômage et le sous-emploi des diplômés d'université ont plongé l'enseignement supérieur dans le doute sur lui-même, et le taux de croissance est désormais très faible. Parallèlement, la composition de la population étudiante a évolué : elle est plus vieille, plus féminisée, et suit plus volontiers des cours à temps partiel. C'est en tout cas le constat et le bilan qu'ont fait les délégués de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique, qui regroupe vingt-quatre pays du bloc occidental situés dans les quatre continents) qui a réuni, du 12 au 14 octobre à Paris, une conférence intergouvernementale sur « les politiques d'enseignement supérieur dans les années 80 ».

Cette crise grave était en partie inattendue, dans l'Université en tout cas. Aujourd'hui, de nouvelles politiques doivent être conçues et implantées rapidement pour ne pas compromettre le développement culturel, scientifique et technologique, tout en assurant des débouchés sur le marché de l'emploi. En fait, les délégués présents ont constaté que plus la sélection était élitiste, moins les étudiants craignaient une déqualification ensuite dans la vie active. C'est sans doute vrai, mais ces grandes écoles, ces « centres d'excellence » ne concernent que des secteurs précis de l'activité éco-



1981 1982

### Pour l'école

- Théâtre et Musique
- Activités artistiques et manuelles
- Articles pour fêtes
- Arbres de Noël

Catalogues gratuits sur demande

EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS

LES EDITIONS DU **cep** BEAUJOLAIS BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

répercussions sur leurs propres pays.»

Une façon de rappeler que le tiers monde est aussi à l'intérieur des pays développés.

Gérard Sénéca

## é 80

nomique... Le groupe de travail « Accès à l'enseignement supérieur » en a donc conclu que celui-ci devait être sélectif, tout en soulignant que la solution du problème était de nature politique... Les participants ont également insisté sur la nécessité d'établir des liens plus étroits entre les différents établissements d'enseignement supérieur et l'industrie et le commerce, sans

préciser d'ailleurs ni les formes ni les structures de cette collaboration.

Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale, a évoqué devant la conférence les trois points qui lui semblaient importants pour le fonctionnement, la vie et le développement des universités aujourd'hui : l'autonomie universitaire, la coopération internationale, enfin la justice sociale. Soulignant que « les corps d'enseignement supérieur ne constituent pas un corps étranger à la vie de la nation ou isolé par rapport à celle-ci », il considère que « la seule solution réaliste me paraît être l'affirmation de l'autonomie des universités, la libre réunion des maîtres et des étudiants, chaque établissement étant maître de construire ses affaires et d'opérer, à court et à moyen terme, les ajustements nécessaires ». Dans le même temps, le ministre reconnaissait que l'autonomie complète des universités (avec recrutement local) dans un pays comme la France, qui tient très fort à la solidarité du corps national, posait de

nombreux problèmes qui ne sont pas encore résolus. Enfin, il a rappelé que la sélection des étudiants à l'entrée à l'Université, « qui doit d'ailleurs être sans cesse moins draconienne », ne doit pas être une sélection sociale « qui réserverait l'Université aux fils et filles de la bourgeoisie, et condamnerait les autres, sauf de rares exceptions, à des formations plus brèves et moins qualifiées ».

Ni le constat, ni les bilans, ni les analyses de cette conférence ne sont surprenants. Mais celle-ci a essentiellement réaffirmé que la place et le rôle des universités avaient effectivement changé depuis la crise et qu'il devenait urgent de trouver des solutions qui ne doivent rien sacrifier à la vocation culturelle de l'Université tout en trouvant des solutions au chômage. Mais il n'a nullement été question de recettes-miracles : c'est avant tout une affaire de choix et de volonté politiques dans la formulation des priorités des différents pays représentés.

Nicole Gauthier

# feu vert pour les langues régionales

« L'ÉTAT tel qu'il existe accepte enfin sa diversité. » Ce commentaire de Pierre Denis, directeur de la section celtique de l'université de Rennes II, résume en bonne partie l'état d'esprit des quelque cinquante professeurs, directeurs d'écoles normales et universitaires réunis le 20 octobre à Montauban

(Tarn-et-Garonne) à l'initiative de la direction des Écoles. Chargés de réfléchir à un meilleur développement des langues et des cultures régionales dans le système éducatif(1) la plupart des participants ont en effet souligné « la volonté et l'esprit nouveau affichés par les pouvoirs publics en la matière ».

La journée de Montauban, il est vrai, a marqué un tournant. Non seulement — fait significatif, semble-t-il, d'une autre approche des problèmes — le nouveau directeur des Écoles, Jean-Marc Favret, a lui-même animé des groupes de travail, mais Alain Savary, au terme d'un déclaration de principe, a

purement et simplement donné le « feu vert » du ministère sur cette question. Deux phrases parmi d'autres : « *La démarche à entreprendre à l'école primaire, et aussi dans les autres enseignements, part de la reconnaissance pleine et entière de la responsabilité des régions. Tout ce qui a été relégué, voire étouffé, dans leur passé, dans leur culture, dans leur langue, doit reprendre ouvertement place dans un environnement familial, dont l'école doit apprendre à reconnaître les richesses pour la construction personnelle de chaque enfant.* » Et aussi : « *L'identité nationale résulte d'alliances multiples et subtiles de toutes les identités qui l'ont précédée. L'affirmation entière de celles-ci ne peut que vivifier et renouveler l'identité française.* »

Sans doute, tout ne sera pas réglé dans les deux à trois mois qui viennent. Et si quelques « pistes de travail » ont été évoquées à Montauban (mise en place d'une « dimension » régionale dans les enseignements dispensés dans les écoles normales, nomination de conseillers pédagogiques spécifiques chargés de suivre les expériences tentées par les enseignants dans les départements, développement de l'étude des langues régionales à l'école primaire si les parents en font la demande...), les propositions concrètes n'interviendront vraisemblablement pas avant la prochaine rentrée scolaire. Et cela d'autant que si la concertation doit servir de « méthode de travail » entre tous les protagonistes concernés, comme l'engagement en a été pris, les situations et les besoins restent encore pour le moins divers entre la Bretagne, le Béarn ou l'Alsace, pour ne prendre que ces exemples. Et ce n'est pas tout : comme on l'a bien vu à Montauban, les pédagogues eux-mêmes ne sont pas tous sur la même longueur d'onde. Entre les universitaires essentiellement confrontés à des étudiants motivés, les directeurs d'école plus sensibles aux souhaits des parents, les pragmatiques, les militants ou les « administrateurs », le fossé n'est pas encore comblé.

Reste cependant l'essentiel. La volonté enfin exprimée et reconnue par les pouvoirs publics — de don-

ner au développement des langues régionales et des cultures qu'elles induisent une pratique et un rayonnement pédagogiques. « *Ce qui est en jeu, a souligné une directrice d'école normale, c'est aussi l'identité culturelle des enfants. Et donc, dans une certaine mesure, la question de l'échec scolaire. La prise en compte de l'environnement familial et culturel, de la tradition locale, et de la langue, est une réponse non négligeable à cette problématique.* »

Petit point d'interrogation tout de même. Le fameux slogan « Vi-

vre et travailler au pays » n'a curieusement pas été prononcé à Montauban. Comme si la réalité économique des régions — avec leur difficulté d'emploi et l'exode des jeunes pour certaines d'entre elles — ne conditionnait pas aussi leur développement culturel ou l'avenir de leurs dialectes. Mais sans doute était-ce là un oubli, de la part d'enseignants préoccupés avant tout de pédagogie ?

Jean-Pierre Corcelette

(1) La loi Haby prévoyait déjà la possibilité d'en prendre une comme « deuxième langue vivante ».

## la FNAPEEP dans l'expectative

« *NI POUR, ni contre, poursuivant notre propre politique* » : c'est ainsi que la FNAPEEP (Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public — Fédération Démaret) définit sa ligne de conduite depuis le début de la rentrée scolaire.

Les enseignants nouvellement recrutés ne sont pas encore formés, donc pas encore opérationnels. Mais « *qui a comprimé les effectifs d'enseignants ?* » demande Jacques Démaret : « *Le ministre ne peut transformer en un coup de baguette magique des candidats enseignants en pédagogues chevronnés.* » Et il ajoute : « *Nous étions prévenus depuis le mois d'août, il ne faut donc pas s'en étonner maintenant.* » En ce qui concerne les « bavures », les postes qui ne sont pas encore pourvus, surtout dans l'enseignement technique, le président de la FNAPEEP se propose d'attendre avant d'agir, tout en soulignant pourtant que les élèves de LEP — où cette

fédération est largement implantée — « *n'ont pas le temps d'attendre* ».

Jacques Démaret s'est prononcé à son tour sur la question des relations entre parents et enseignants. Comme d'autres, il souhaite que les parents puissent « *apporter à l'enseignant un avis sur le comportement de l'enfant en dehors de l'école* ». Devant la situation de blocage, il propose une campagne de sensibilisation pour expliquer aux parents « *ce qu'est la pédagogie, et ce qu'est un pédagogue* ». Mais il s'en est pris violemment à tous ceux qui privilégient « *les deux grandes fédérations de parents d'élèves* » lors de la préparation des élections aux comités de parents. Et la FNAPEEP s'inquiète de voir la PEEP s'intéresser à l'enseignement technique, alors qu'elle-même avance des propositions dans ce secteur depuis cinquante ans...

Nicole Gauthier



Après l'animation, présentation de flûtes à bec  
Danièle Gilman démonte un instrument pour montrer l'anche

# la musique

# déscolarisée

**Depuis sept ans,  
avec de petits moyens  
mais beaucoup d'idées,  
le Centre musical  
de Meylan  
expérimente  
une pédagogie novatrice.  
Élèves et professeurs  
y puisent  
une motivation profonde  
pour la musique.**

*« LA grosse flûte, elle fait des sons plus forts !... Pourquoi écartez-vous les bras quand vous jouez ?... »*  
Dans la salle d'audition d'une école primaire de Meylan (proche banlieue grenobloise), des élèves de CE 1 et leur instituteur, M. Berthier, sont les spectateurs attentifs et actifs d'une présentation de flûtes à bec proposée par le Centre musical.

Trois adolescentes sympathiques et décontractées expliquent le maniement et l'utilisation des instruments avant d'interpréter des pièces de différentes époques. A chaque pause, les commentaires et les questions fusent de toutes parts. Si, au début de la séance, l'assistance ne saisit pas toujours très bien pourquoi la puissance du son n'est pas liée à la grosseur ou la longueur de la flûte, et encore moins pourquoi les musiciennes doivent se donner « un signal » avant de commencer à jouer, très vite les idées se mettent en place. A la fin de leur démonstration, les jeunes filles invitent les enfants à venir examiner les instruments. Pour ce petit public chauffé à blanc, c'est le

ravisement complet ! Les flûtes passent de mains en mains ou plutôt de bouche en bouche, les plus téméraires s'essayant à produire quelques notes... *« Je suis un vieux routier des animations musicales de tous crins, commente M. Berthier ; l'une des originalités du Centre musical est d'avoir choisi de faire présenter les instruments non par des adultes professionnels mais par ses grands élèves. Avec eux les enfants ne sont ni intimidés, ni bloqués dans leur élan de participation. Les façons d'être et de s'exprimer des uns et des autres demeurent très proches. »*

Ce choix correspond aussi, pour le Centre musical, à une volonté délibérée de ne pas cloisonner ses différents secteurs d'activités : animation scolaire, ateliers d'initiation musicale, de pratique instrumentale... De plus, si le but recherché est bien entendu d'arriver à faire bénéficier tous les enfants des écoles primaires d'une découverte musicale de cet ordre au moins une fois dans leur scolarité, les interventions du Centre musical n'ont, cependant, rien de systématique. Il pro-



## genèse d'un spectacle

De mars à juin dernier, six classes d'une école primaire de Meylan ont réalisé, en collaboration avec leurs instituteurs, le Centre musical, la danseuse Josiane Rivoire, le comédien Yves Cassan, le musicien Jean-Yves Bosseur, un spectacle chorégraphique et musical sur le thème de « l'espace interplanétaire ». *« Nous tenons beaucoup à ce type d'activité que nous essayons de mettre sur pied une fois par an, explique Danièle Gilman, car il procure aux enfants l'occasion d'une rencontre authentique avec le travail de création d'un artiste. Il démystifie pour l'avenir leurs rapports avec les compositeurs. »*

Très motivés par le thème retenu par les enseignants (mais aussi très influencés par la TV et la bande dessinée), les enfants ont constitué avec leurs instituteurs, au cours du mois de mars, une documentation de base de textes et de dessins. A partir de ces matériaux, les trois artistes ont déterminé en se concertant les grandes lignes des attitudes corporelles, des costumes, des décors et des morceaux musicaux à mettre en œuvre avec les élèves.

Dans les six classes, réparties chacune en trois groupes — musique, danse, décors —, ils ont alors impulsé une recherche plus poussée sur la notion d'espace, amenant leurs jeunes collaborateurs à découvrir l'espace intérieur, intime, interpersonnel, universel... Jean-Yves Bosseur leur a montré comment traduire ces différentes notions avec des sons faibles-forts, continus-discontinus, accélérés-ralentis, rapprochés-éloignés, tuilés... et des instruments de musique très simples : boîtes de conserves, tuyaux en carton, graines enfermées dans un sac, bouts de bois, coquillages... Josiane Rivoire leur a suggéré comment les figurer dans l'espace avec leur corps et leurs membres en hauteur, au ras du sol, côte à côte, imbriqués les uns dans les autres... Yves Cassan leur a indiqué comment les matérialiser avec des pliages, des volumes de carton et de papier, mous, aigus, arrondis... comment tenir compte dans le dessin d'un masque de planète ou dans le costume

de ses habitants, du mouvement, de la façon de se déplacer, du langage...

Enfants et instituteurs ont ensuite essayé, pendant trois semaines, de prolonger et d'approfondir encore cette recherche ainsi que d'amasser des matériaux pour confectionner les décors. Puis, les trois créateurs sont revenus huit jours avant la représentation. Tout au long de la semaine, ils ont aidé les uns et les autres à mettre le spectacle en forme. Ce dernier s'est déroulé à « huis clos » sur la scène de l'Hexagone entre les six classes qui l'avaient élaboré, pour éviter l'écueil du spectaculaire. L'écoute des enfants a été tout à fait remarquable, chaque classe se montrant vivement intéressée par les réalisations des autres. La manifestation s'est terminée par une joyeuse parade sur le chemin qui relie l'Hexagone à leur école.

Les six instituteurs qui ont vécu cette expérience et l'ont partagée, pas à pas, autour de tables rondes avec les créateurs et les animatrices du Centre musical, ont découvert des modes d'interventions inconnus : *« J'ai été très agréablement surprise par la qualité du spectacle, confie Mme Duc-Jacquet ; chercher des instruments, des sons avec les enfants, j'aurais pu le faire toute l'année ; toute seule je n'y aurais jamais pensé. »* Et Mme Benzakeim ajoute : *« C'est important de travailler avec des intervenants extérieurs. C'est de cette rencontre que naît toute la richesse de l'expérience pour nous et pour les enfants qui réagissent différemment. »*

Le travail de chaque classe en trois groupes a, en effet, notamment provoqué une espèce de complicité entre les élèves, une émulation, un intérêt de comparaison pour les recherches des autres groupes, des formes de socialisation et d'expressions plus ouvertes chez certains enfants timides ou bloqués. Sous l'impulsion de jeux créatifs précis, les sensibilités, les imaginations se sont débridées. Si les instituteurs se sont sentis parfois un peu déroutés sur ces contrées sans pancartes, les enfants jamais !

pose aux enseignants une palette de possibilités et ce sont ces derniers qui déterminent leur programme suivant leurs goûts personnels et les centres d'intérêt de leur classe. Le Centre musical organise alors une séance de préparation pour chaque formule retenue, afin de permettre aux instituteurs de prendre en charge eux-mêmes l'amont et l'aval de ces animations. « Ces réunions préparatoires sont passionnantes, reprend M. Berthier; non seulement elles nous donnent une ouverture de formation, mais encore elles nouent des contacts plus étroits entre les enseignants de l'établissement. Chaque année, on fait un petit bilan, on compare nos résultats, nos méthodes. On discute avec

*le Centre de l'impact produit, des idées à piocher... »*

Les possibilités d'animations sont très variées : initiation à la percussion, atelier sonore avec découverte du son, construction d'instruments rudimentaires et de partitions, danses traditionnelles... Toujours selon M. Berthier, « chacune s'intègre concrètement à notre enseignement. L'initiation au codage des partitions est un excellent travail préparatoire à l'éveil de l'attention. Il se relie aisément en outre au codage mathématique... La construction des instruments permet de résoudre certains petits problèmes moteurs chez les plus jeunes... »

Cette approche est souvent un tremplin pour aborder ensuite les

ateliers plus spécialisés du Centre musical où les enfants pourront approfondir leur initiation musicale à partir des mêmes thèmes. « Si l'on s'en tient à l'apprentissage de la gamme majeure et au déchiffrement des notes, certains aspects de la musique actuelle ne seront jamais abordés. Pourquoi attendre l'an 2000 pour faire entrer la musique baroque dans notre répertoire « classique » ? » déclare Danièle Gilman, coordinatrice du Centre. « De plus, entre six et neuf ans, un gamin accroché par l'univers musical n'a pas pour autant automatiquement envie de se colleter avec le solfège ! »

Les ateliers du Centre ont donc préféré développer une sensibilisation globale à la musique. A partir du matériau sonore brut et simple, l'enfant apprend à écouter l'intensité des sons, à se servir de ses deux mains en toute indépendance, à jouer en groupe...

« J'augé de l'extérieur, ce travail peut paraître modeste, constate une mère de famille, mais lorsque les enfants abordent un instrument de musique, ils progressent beaucoup plus rapidement que leurs camarades qui n'ont pas suivi cette initiation. » De plus, en supprimant les cursus rigides, les redoublements, les barrières d'âge, le Centre ne met jamais l'enfant ou l'adulte en situation d'échec. Chacun peut découvrir ou retrouver la musique à tous moments, travailler à son rythme. (Une fois inscrits au Centre, d'ailleurs, ceux qui abandonnent la partie sont très rares.)

Les auditions, par contre, sont très nombreuses, mêlant jeunes et adultes. Le Centre possède même un atelier de musique d'ensemble (accessible au bout d'un an de pratique instrumentale). Les partitions sont composées par le professeur-animateur en fonction des recrues. « Nous sommes invités à toutes ces prestations, ajoute encore M. Berthier; ce qui nous permet de rencontrer les parents de nos élèves dans un autre contexte et de parler avec eux plus spontanément. »

Autre carrefour de rencontres : les mini-concerts du jeudi. Programmés une fois par mois, à 18 h 30 à l'Hexagone (Centre culturel de Meylan), ils proposent des récitals



d'une heure, exécutés par des musiciens « confirmés mais non révélés » pour un prix modique. Ces concerts sont aussi variés que possible : musique classique, contemporaine, traditionnelle, populaire, jazz... « Nous essayons avec ces manifestations d'élargir le travail de nos ateliers. Ce sont souvent les enfants qui entraînent leurs parents ! Cet horaire convient très bien, car il ne bloque pas la soirée. Pour un prix plus que raisonnable, nous cherchons à offrir aux Meylans l'occasion d'écouter une fois dans leur vie des types d'expressions musicales qui sortent de leur répertoire familial. »

Ces concerts se déroulent à l'image des animations scolaires, c'est-à-dire en privilégiant un contact aussi direct et spontané que possible entre les musiciens et le public. Les premiers présentant à chaque fois en détail l'œuvre qu'ils vont exécuter et expliquant pourquoi ils l'ont choisie ou composée. Les seconds investissant la scène à l'issue du spectacle pour voir de près les instruments et les partitions, discuter avec les interprètes.

L'une des grandes forces du Centre musical, qui est subventionné par la municipalité, est d'avoir opté pour un système associatif (loi 1901). Il lui laisse beaucoup plus de souplesse d'action que les structures des écoles de musique traditionnelles. Ce choix permet en outre « une pratique sociale et militante » de la musique grâce à l'interférence du travail des bénévoles et des permanents (1) et son corollaire : la remise en question permanente des modes d'interventions. Son désir de retrouver la musique à ses racines, de multiplier les contacts extérieurs, de renouveler sans cesse la formation de ses enseignants par des stages de pédagogie active, ses recherches sur le contenu du solfège font le reste...

Françoise Laval

(1) Actuellement, le Centre musical compte : un conseil d'administration de vingt-cinq personnes (50 % membres de droit, 50 % élus); une équipe de permanents (coordonnatrice plein temps, animatrice mi-temps, secrétaire 3/4 de temps); une équipe de vingt-cinq professeurs à temps partiels (de une à vingt heures d'enseignement).

## votre enfant m' i

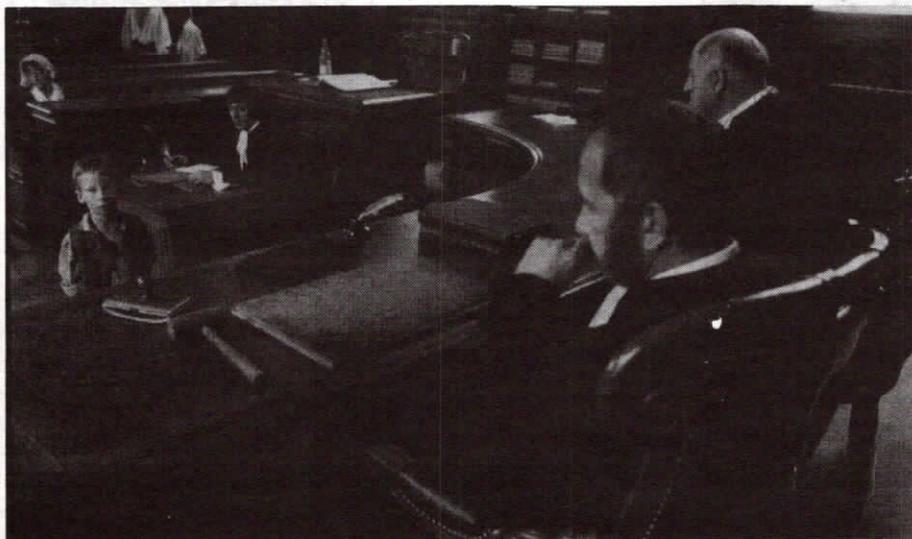
L'ÉCOLE laïque, gratuite et obligatoire, l'école de Jules Ferry n'est pas apparue par miracle, à la suite d'initiatives généreuses de politiciens bien pensants. A l'origine de l'école, il n'y avait pas que des bonnes intentions. Tant s'en faut... C'est ce que montre le dernier film de Jean-Michel Carré, **Votre enfant m'intéresse**. Alimenté par des recherches historiques, il retrace les origines de l'école, de l'Ancien Régime à Jules Ferry.

Sous l'Ancien Régime, l'école apparaît comme un moyen d'asservissement, d'endoctrinement, d'assujettissement, l'éducation est en effet le plus sûr moyen de faire pénétrer dans l'esprit de l'enfant les valeurs religieuses, de lui inculquer « l'idée de l'ordre, et le respect du travail ». L'éducation c'est d'abord « celle des petits pauvres en tant que futurs travailleurs ». Si bien que c'est tout un système de surveillance des enfants qui se met en place à travers les méthodes pédagogiques nouvelles. Au fil des séquences, on verra successivement mettre en œuvre ces diverses méthodes. « L'école simultanée » des Frères, tout d'abord, avec une savoureuse séance de lecture du « Manuel de civilité » (où l'on apprend comment il est bienséant de se moucher). Puis « l'école mutuelle » introduite par Napoléon, qui présente l'avantage d'être à la fois plus rapide (on met dix-huit mois pour apprendre à lire au lieu de six ans) et plus économique dans

la mesure où il suffit d'un seul maître pour plusieurs centaines d'enfants qui s'enseignent à eux-mêmes par petits groupes. Enfin, germe l'idée de « l'école intégrale », celle qui devra prendre l'enfant en charge en dehors des heures de travail, non plus seulement pour l'instruire, mais, pour « l'éduquer, lui inculquer l'ordre et la discipline ».

C'est là qu'intervient la limitation du travail des enfants de huit à douze ans à huit heures par jour et, afin qu'ils ne soient pas livrés à eux-mêmes, l'obligation scolaire (sous Louis-Philippe, en 1841). Jean-Michel Carré montre alors la mise en place de tout un système pour obliger l'ouvrier à travailler. On lui crée d'abord des liens, à commencer par le noyau mère-enfant, en incitant les filles-mères à garder leur bébé au lieu de l'abandonner. On crée ensuite autour de l'ouvrier tout un environnement propice ; on lui bâtit une cellule familiale sur mesures, véritable piège visant à « opposer la froideur du dehors à la chaleur du dedans », magistralement illustré par un astucieux mélange des époques : l'installation d'une famille du XIX<sup>e</sup> siècle dans une HLM moderne, ou la discussion d'hommes politiques du passé sur un arrière-plan de tours en construction. Il est désormais établi que « l'ouvrier doit meubler son logement à la sueur de son front ». On prône « la promotion par le meuble ou par l'objet » ; c'est

# ntéresse



deux scènes du film « Votre enfant m'intéresse » qui sort le 29 octobre dans cinq salles parisiennes (Saint-Séverin, Quatorze-Juillet Parnasse, Marais, Escorial, Olympic-Entrepôt) et une centaine de salles en province



le début de la société de consommation.

Mais le système d'asservissement portait en lui-même les germes d'une libération. L'école mutuelle, qui a abouti à une alphabétisation de masse, est devenue « la pépinière de la première génération d'ouvriers révolutionnaires ». De même, l'éducation intégrale peut être contestatrice. C'est ce que démontrent plusieurs séquences tournées à l'école de la rue Vitruve où l'on voit les élèves prendre en charge l'organisation d'un repas du début à la fin, avec devis, gestion du budget, achats des denrées, publicité, confection des plats, service, vaisselle. Les bénéfices permettront le départ de tous en classe verte. Pour Jean-Michel Carré, Vitruve sert de référence dans le film, « non pas à titre de solution exemplaire, mais pour montrer qu'à l'intérieur de l'école publique il peut exister autre chose ».

Bien qu'un peu long et parfois un peu trop didactique, ce film qui s'inscrit dans la ligne des deux précédents (*L'enfant prisonnier* et *Alertez les bébés*) est intéressant. Tout d'abord parce qu'il montre un aspect de l'histoire de l'éducation qui a été occulté et n'est guère connu. Ensuite, parce qu'il suscite la réflexion sur le statut de l'enfant aujourd'hui, la transformation de l'école et son avenir dans une perspective décentralisée. L'objectif de Jean-Michel Carré, après *Alertez les bébés* qui était un constat de la pseudo-liberté de l'enfant (voir notre n° 361 du 28 septembre 1978), est de « remonter aux sources du constat et de voir comment on peut essayer de le dépasser avec d'autres pratiques », bref, de faire « un film qui questionne ». Il veut, non pas proposer des solutions toutes faites, mais « un outil de travail ». Nourri de recherches historiques, truffé de documents qu'il fait revivre (le procès d'un enfant de huit ans condamné à la maison de correction pour vagabondage est une authentique pièce d'archives), et aussi d'épisodes burlesques (on retiendra une interview de Karl Marx à la manière d'Ivan Levaï), le film, indiscutablement, interpelle.

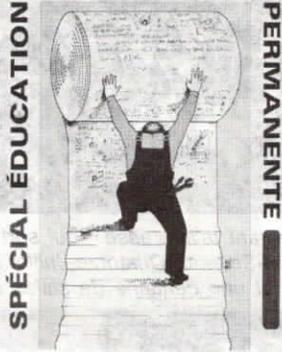
Michaëla Bobasch

# L'ÉDUCATION

publie régulièrement

## des numéros spéciaux

actuellement disponibles

 <p><b>le "métier" de parents</b></p> <p>nombre spécial d'autocollants n° 401-402 * 6 F</p>	<p><b>l'éducation</b></p> <p><b>le "métier" de parents</b></p> <p>nombre spécial d'autocollants n° 401-402 * 6 F</p>	 <p><b>l'école au féminin</b></p> <p>nombre spécial d'autocollants n° 381-382 * 6 F</p>	<p><b>l'éducation</b></p> <p><b>l'école au féminin</b></p> <p>nombre spécial d'autocollants n° 381-382 * 6 F</p>
 <p><b>l'école et travail</b></p>	<p><b>l'éducation</b></p> <p><b>l'école et travail</b></p>	 <p><b>l'éducation permanente</b></p>	<p><b>l'éducation permanente</b></p>
<p><b>spécial Aquitaine</b></p> <p><b>spécial Bretagne</b></p> <p><b>au carrefour du technique</b></p>	<p>Adressez vos commandes à</p> <p><b>l'éducation</b> 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• en indiquant titre (s) et nombre d'exemplaires</li><li>• en joignant 7 F par numéro demandé</li></ul> <p><b>l'éducation, CCP 31 680-34 F La Source</b></p>	<p><b>et prochainement...</b></p> <p><b>un numéro sur la décentralisation</b></p>	

# à votre Service

Pour faciliter la tâche des instituteurs amenés à accueillir, que ce soit pour une demi-journée ou plusieurs semaines, des enfants tsiganes, et pour compléter le rapport sur la scolarisation des enfants tsiganes et nomades (cf. **l'éducation** n° 463 du 24 septembre 1981), la direction des Ecoles du ministère de l'Éducation nationale a demandé au Centre de recherches tsiganes — dépendant de l'université Paris V et dirigé par Jean-Pierre Liégeois — de concevoir une brochure sur **Les populations tsiganes en France**. Réalisée par des universitaires spécialement pour des enseignants, cette plaquette fournit aux intéressés des données sans doute incomplètes mais néanmoins indispensables pour mieux comprendre la culture et la vie des Tsiganes installés en France. De manière claire et concise, on nous présente d'abord un survol historique, de l'Ancien Régime à la politique du gouvernement de Vichy. Puis les caractéristiques de la langue : ses origines, les différents dialectes, quelques aspects de la structure linguistique, enfin son usage au sein de la communauté

tsigane. Un ethnologue décrit cette communauté et tout ce qui en fait la particularité : les modes de vie, la culture, les institutions et les rites, l'organisation sociale et le fonctionnement. L'insertion des Tsiganes dans la société française, leurs rapports avec les pouvoirs publics, la réglementation les concernant, et tous les stéréotypes ou préjugés dont ils sont quotidiennement victimes sont évoqués. La brochure se termine sur quelques témoignages et interviews, et comprend surtout une bibliographie thématique qui permet au maître d'approfondir ses connaissances, puisque cette publication ne lui donne que quelques éléments.

Il ne s'agit pas d'une brochure pédagogique, ni d'une exégèse sur les Tsiganes, mais d'une synthèse claire et pratique qui doit guider dans un premier temps tous ceux qui reçoivent ou sont susceptibles de recevoir des enfants tsiganes, nomades ou sédentaires. Elle leur permet de ne pas être démunis pour entamer une recherche personnelle ultérieure. C'est pourquoi elle n'intéresse pas seulement les maîtres : IDEN, professeurs d'école nor-

male, etc., peuvent avec profit en prendre connaissance et la conseiller aux enseignants, qui doivent pourtant savoir qu'elle ne peut tenir compte de la multiplicité des groupes

tsiganes, très différents les uns des autres. Mais cela reste un fascicule très utile, dont les auteurs annoncent d'emblée les limites pour le pédagogue. ■

## connaître les Tsiganes

Cette brochure peut être consultée à l'Inspection académique et dans les CEFISEM. Elle est également disponible au bureau « Migrants » du CNDP (91, avenue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge) et, pour les non-enseignants, au Centre d'études tsiganes (106, quai de Clichy, 92110 Clichy)

documentation

# poètes et conteurs

Jacques Charpentreau

**Poésie en jeu**

Éditions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 176 pages

Poète, essayiste, anthologiste, Jacques Charpentreau est très connu, notamment des enseignants à qui il a proposé déjà un grand nombre d'ouvrages de poésie ou consacrés au problème de l'initiation poétique à l'école.

Les deux tiers du présent recueil sont consacrés à des poèmes, où l'on peut choisir en fonction de son propre plaisir ou de celui manifesté par les élèves. C'est à peine si l'on s'aperçoit que certains des titres de ces poèmes sont suivis d'un petit astérisque.

Ces étoiles renvoient à l'étude et

au « mode d'emploi » figurant dans la dernière partie de l'ouvrage. Jacques Charpentreau nous convainc d'abord que, si tout jeu possède ses règles, les jeux poétiques ont aussi leurs contraintes. Il nous dit ensuite que le jeu ne tue pas la poésie véritable mais qu'il est processus de création, tout en restant un plaisir. Ses « modes d'emploi » passent en revue soixante-dix de ces constructions ludiques, renvoyant à certains poèmes du recueil et invitant les jeunes à en créer d'autres.

Pierre Ménanteau

**Au rendez-vous de l'arc-en-ciel**

Éditions ouvrières, col. « Enfance heureuse », 252 pages

Voici le dernier recueil d'un poète

connu à la fois par l'ampleur et la qualité de son œuvre. Qui ne se souvient du **Bestiaire pour un enfant poète**, un chef-d'œuvre qui fut édité chez Seghers ? Quelle classe d'école élémentaire n'a pas choisi des poèmes de Pierre Ménanteau pour le plaisir de les réciter ?

Ceux qui se trouvent rassemblés dans cet ouvrage soulignent les deux principales sources d'inspiration de l'auteur : la nature et l'enfance. Il fréquente l'une et l'autre assidûment et c'est sans doute ce qui confère un charme simple et naturel à ses poèmes qui plaisent tant à ses jeunes lecteurs. Ceux-ci ne seront pas déçus par le choix présenté ici : la grâce et la tendresse qui émanent de ces vers sont bien faites pour les attirer tout en séduisant leurs aînés, enseignants et parents.

Michèle Simonsen

**Le conte populaire français**

PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1906, 128 pages

Ce petit ouvrage — riche et dense comme tous ceux de cette excellente collection — n'a pas, en lui-même, d'intentions pédagogiques. L'auteur a eu pour ambitions de cerner les origines du conte et de faire le point sur les divers courants de recherches et d'études auxquelles il a donné lieu.

Après avoir évoqué les sources (populaires, puis littéraires) du conte, Michèle Simonsen se préoccupe de la diffusion, de la collecte et du classement. Au niveau de l'analyse, elle rappelle que le folkloriste soviétique Propp commença de défricher le champ des recherches structurales sur le conte merveilleux, travail très fortement élargi par la suite dans les **Mythologiques** de Claude Lévi-Strauss. D'un autre côté, l'interprétation psychanalytique des contes, entamée par Freud, sera plus tard approfondie par Bruno Bettelheim. Enfin, Greimas mit au point, à partir des contes, une théorie du récit qui inspirera de nombreux travaux, notamment ceux de Joseph Courtès.

C'est, en peu de pages, procéder à un panorama des différentes méthodes d'approche du conte. Ce tour d'horizon, qui dépasse de loin le cadre français, contrairement à l'intitulé de l'ouvrage, souligne la ri-

## à lire aussi

de Christian Signol, **Antonin Laforgue, paysan du Causse - 1897-1974**

Denoël, coll. « Résonances », 206 pages

Chez le même éditeur avait paru en 1979 un ouvrage de Gérard Boutet : **Ils étaient de leur village...** qui évoquait, à travers les souvenirs de sept vieillards, une période révolue mais encore à portée de mémoire, celle d'une France rurale aux villages animés. Ici, l'auteur poursuit des intentions semblables, tout en adoptant un autre mode de récit : au lieu de transcription de témoignages, regroupés par centres d'intérêt, il met directement en scène un paysan du Causse, né à la fin du siècle dernier. Et, le faisant parler, il montre les bouleversements survenus à l'échelle d'une région, dans le cours d'une vie humaine.

Si la méthode choisie peut être jugée moins stricte sur le plan historique, dans la mesure où il s'agit là d'une « reconstitution », elle se révèle plus « vivante ». Christian Signol campe un de ces paysans du Lot, avec ses défauts et ses qualités, lui fait traverser les deux guerres mondiales qui vont déséquilibrer son existence propre et dont la fin de la seconde marque inexorablement le déclin des petites cellules agricoles. Qu'il s'agisse de la Beauce, comme dans l'ouvrage de Gérard Boutet, ou du Quercy, comme dans celui-ci, le processus est le même puisqu'il s'agit d'une mutation à l'échelle nationale, et même européenne. Les pourcentages officiels sont d'ailleurs explicites : la population rurale représentait 70 % de la population totale de la France en 1870 ; aux alentours de 1930, elle n'était plus que de 50 % ; en 1975, on l'évaluait à 11 %.

Cet ouvrage apprendra beaucoup, notamment aux élèves du premier cycle. Simple, près des réalités, tissé de joies et de peines humaines, il est aussi un document sur un monde pratiquement révolu dont les jeunes ne savent rien.

P. F.

chesse de cet univers de fiction. Pour la pédagogue, l'ouvrage de Michèle Simonsen servira d'introduction à des études plus directement centrées sur la pédagogie, comme ceux de Jacqueline Held, Georges Jean ou Pierre Péju.

Georges Jean

### Le pouvoir des contes

Casterman, coll. « E 3 », 242 pages

Toujours préoccupé par les rapports entre l'imaginaire et le langage, problème auquel il a consacré des essais et des études, Georges Jean aborde ici le domaine des contes, parce que la permanence inégalée de ces récits archaïques l'intrigue profondément. Le merveilleux, le magique dont ces histoires sont empreintes, pourquoi et comment fonctionnent-ils encore ? Bien entendu il n'y a plus aujourd'hui de conteurs oraux et cette survivance des contes se trouve cantonnée dans deux réserves : celle des spécialistes qui les étudient et celle des enfants. C'est une raison supplémentaire pour tenter de découvrir « *l'inaltérable puissance de la littérature orale en général et du merveilleux en particulier* ».

C'est ainsi que Georges Jean va progressivement familiariser ses lecteurs avec les contes. Il en rappelle l'historique ; il étudie les rapports entre le quotidien et le merveilleux ; il en dégage les fonctions, s'appuyant notamment sur les travaux de Vladimir Propp ; il esquisse ces types de cheminements interprétatifs ; souligne l'importance de la « cérémonie des contes » dans la société passée. Ce faisant, il n'oublie jamais les intentions pédagogiques initiales, c'est-à-dire comment aider à féconder l'imaginaire contemporain, en particulier celui des enfants.

C'est cette dimension pédagogique que l'auteur développe dans le dernier chapitre de son livre, où il suggère un certain nombre de pratiques pour le bon usage des contes. Parce que, affirme Georges Jean avec conviction, notre monde obscur « a besoin du pouvoir des contes et de la subversion poétique pour survivre ».

Pierre Ferran

## qu'est-ce que MOTS ?

Une revue semestrielle dont le titre est forgé avec les initiales de **Mots**, **Ordinateur**, **Textes** et **Sociétés**. Elle a pour objectifs de traiter scientifiquement du texte politique, de présenter une autre lecture des discours et de la presse, d'analyser objectivement les situations d'énonciation où des pouvoirs sont en jeu.

Réalisée par le Laboratoire de lexicologie politique de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, **MOTS** est la première publication française entièrement consacrée aux travaux de lexicométrie et de lexicologie politique (1). Sa lecture est susceptible d'apporter des informations extrêmement enrichissantes non seulement aux lexicologues, mais encore à des praticiens ou théoriciens étrangers à cette discipline. Elle vise aussi les jeunes et les étudiants.

Chaque livraison, de plus de 200 pages, comprend des articles et des chroniques centrés sous trois rubriques principales : **Lexicologie**, sous la direction de Maurice Tournier, regroupe des études sur la formation, l'histoire et la fonction sociale des mots. **Lexicométrie**, sous la responsabilité de Pierre Lafon, rassemble des articles dans lesquels l'utilisation des méthodes statistiques est adaptée à l'étude des faits lexicaux. En dépit de certaines difficultés de lecture, on y découvrira une science en plein développement dont certains résultats ne peuvent rester ignorés des professeurs de lettres, par exemple. Bien entendu, ceux-ci n'ont aucune obligation de se familiariser avec les calculs de ceux-là. Il n'en est pas moins évident que la lecture de la revue **MOTS** les conduira à prendre conscience du bien-fondé de certaines règles. Celles, notamment, que Maurice Tournier expose dans le texte de présentation du premier numéro (Cf. : « En souvenir de Lagado », pp. 5 à 9) : quatre règles de modestie et de prudence que tout littéraire peut reformuler à l'intention de son propre enseignement ! La troisième et dernière rubrique, **Chroniques**, chapeautée par Annie Geoffroy, réunit des notes critiques, des comptes rendus d'ouvrages et des éléments bibliographiques.

Comme disait Montaigne, « Je n'ai point l'autorité d'être cru, ni le désir, me sentant trop mal instruit pour en instruire autrui. » Cependant, à titre d'exemple, je signalerai, sur la vingtaine d'articles contenus dans les deux numéros déjà parus, deux ou trois d'entre eux : dans l'un, R.L. Wagner montre que les sources du **Cours de linguistique générale** de Saussure diffèrent notablement de l'ouvrage composé, à partir de notes, après la mort du linguiste ; l'auteur dégage, à l'aide d'exemples, les raisons de certains silences et désarrois dont témoignent les sources. De leur côté, André et Béatrice Job ont procédé à une étude du nouveau discours électoral espagnol, qui met en évidence l'insertion de concepts ambigus dans certains termes de la vie communautaire, ce qui facilite les glissements de sens entre l'ancien lexique franquiste et celui de la démocratie actuelle. Une étude de Jean-Paul Honoré, publiée dans le n° 2, est consacrée au « Vocabulaire de l'antisémitisme en France pendant l'Affaire Dreyfus » ; à partir de l'analyse d'articles de presse, l'auteur met à jour quatre bases terminologiques antisémites convergentes : les registres religieux, social, nationaliste et fasciste. Cette étude de la terminologie antijuive fournit, scientifiquement, une confirmation à postériori de la saisissante formule de Maurras qui voyait l'antisémitisme comme « une providence, seule capable de remédier à la division des partis. »

Bien entendu, ces aperçus sont trop réduits pour vous donner une idée valable de la variété des contenus de **MOTS** et de l'intérêt qu'ils représentent. Demandez donc un numéro à l'adresse indiquée dans la note ci-dessous. Si, par la suite, vous voulez écrire à la rédaction de la revue, envoyez votre lettre au Laboratoire de lexicologie politique (ENS, Grille d'honneur du Parc, 92211 Saint-Cloud). Et dites-vous bien que, si les abonnements sont nécessaires à cette revue pour vivre, les rédacteurs, eux, ont besoin de marques d'intérêt et d'encouragements afin de poursuivre un travail qui les passionne ; aussi, sont-ils fondés à attendre quelques mots en réponse à leurs propres **MOTS** !

P. F.

(1) Cette revue peut être reçue par numéro ou par abonnement en s'adressant aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07 ; le numéro : 50 F ; abonnement : 110 F).

## réponses

### organisation du temps à l'école

**J'ai entendu parler d'un travail réalisé à l'INRP sur le problème de l'organisation de la journée, de la semaine et de l'année scolaires. Pouvez-vous m'indiquer le contenu de ce travail et comment on peut se le procurer ?**

En juin dernier, le Bulletin d'information n° 3 de l'INRP a indiqué qu'une recherche venait d'être terminée sur le thème suivant : « Les effets pédagogiques et psychologiques de l'organisation du temps à l'école ». L'auteur du rapport, Mme A. Husti, en a donné une analyse succincte dans le Bulletin. Le rapport — non paru actuellement — fera 160 pages ronéotées. Nous ignorons s'il sera mis en vente, mais il pourra être consulté à l'INRP, 29, rue d'Ulm.

### surveillance des élèves

**Directrice d'école publique élémentaire à sept classes, donc non déchargée, je voudrais savoir ce que je dois faire dans le domaine de la surveillance**

L'arrêté du 7 août 1969 et la circulaire du 9 janvier 1980 prise pour son application précisent les conditions générales d'attribution des décharges de service des directeurs d'école :

- décharge totale : plus de 13 classes primaires ou plus de 12 classes maternelles ;
- demi-décharge : 10 à 13 classes primaires ou 9 à 12 classes maternelles ;
- 4 jours par mois : 8 et 9 classes primaires ou 7 et 8 classes maternelles.

Cependant, dans certains départements, les moyens dont dispose l'administration n'ont pas permis de généraliser l'application de ce régime.

Une directrice d'école à 7 classes ne bénéficie d'aucune décharge de service. Bien plus, la circulaire du 12 juin 1979 précise que « tous les maîtres, y compris le directeur même déchargé de classe, doivent assurer la surveillance de la récréation ». Un service peut être organisé en conseil des maîtres en tenant compte de l'effectif de l'école, de l'âge des élèves, de la disposition des lieux et autres considérations matérielles. Il est conseillé, d'autre part, de limiter au maximum les périodes d'avant-classe et d'après-classe (dix minutes en principe).

### devoirs à la maison

**Que faut-il penser actuellement du travail scolaire à la maison ou à l'étude après la classe de l'après-midi ? (Il s'agit, bien entendu, des élèves de l'école élémentaire.)**

Depuis la publication de la circulaire du 29 décembre 1956 pour l'application de l'arrêté du 23 novembre 1956 relatif « à la suppression des devoirs du soir rédigés à la maison ou en étude », la circulaire du 28 janvier 1971 a maintenu et renforcé cette prescription.

Ce dernier texte précise : « Il est bien entendu que les devoirs ne sont pas pour autant supprimés, car il n'est pas de pédagogie sans contrôle ni d'acquisition de connaissances qui n'exige des applications écrites ; mais c'est en classe qu'ils doivent être rédigés ou corrigés, non en étude ou à la maison.

» A l'exclusion des devoirs écrits, il ne manque pas de tâches et d'activités : leçons à apprendre, étude de quelques mots nouveaux, petites enquêtes, etc., auxquelles les élèves peuvent, après la classe de l'après-midi, se livrer avec profit.

» Là où existent des études du soir, ces activités seront selon les cas, individuelles ou collectives. Quels que soient leurs modalités et leur

objet, elles doivent rester éducatives et contribuer au plein épanouissement de l'enfant. »

Une étude a été conduite récemment à l'INRP sur « Les attitudes et comportement des maîtres à l'égard du travail scolaire à la maison dans l'enseignement élémentaire ». Les auteurs de cette recherche (E. Tedesco et A. de Peretti) soulignent que « les faits rapportés et les souhaits exprimés par les parents et les maîtres semblent diverger considérablement » (2 900 maîtres ont été interrogés dans dix départements).

### déplacement des élèves à bicyclette

**Mon fils est élève de 4<sup>e</sup> dans un collège. Le professeur d'éducation physique demande aux élèves de cette classe de se rendre à bicyclette, en sa compagnie, au terrain de sports situé à deux bons kilomètres. Je trouve que c'est une initiative malheureuse. Cette pratique est-elle autorisée officiellement ?**

La question que vous évoquez s'est posée à l'administration voici près de dix ans. Il y a été répondu par une circulaire du 13 avril 1972 (B.O. n° 16). Le secrétaire d'Etat à la Jeunesse, Sports et Loisirs, à cette époque, voyait un intérêt à « autoriser les élèves de l'enseignement du second degré, accompagnés d'un professeur, à se déplacer à bicyclette entre l'établissement scolaire, les terrains de sports ou les centres culturels ». Il a été recommandé aux chefs d'établissement d'examiner les demandes de cette nature qui leur seraient présentées par un professeur. « Le déplacement à bicyclette pourra être autorisé, s'ils le jugent opportun, sous réserve de l'accord de principe du conseil d'administration et de celui écrit des parents, compte tenu notamment de l'âge et du comportement habituel des élèves, de la longueur du trajet et des conditions locales de la circulation. Ces élèves devront tous être couverts par une police d'assurance contre les risques du trajet à bicyclette. »

René Guy

## l'école en chiffres

Dans le même temps où Louis Cros appelait l'attention des Français sur **L'explosion scolaire** (1) et ses conséquences prévisibles, Jean-Louis Crémieux-Brilhac décrivait, dans **L'Éducation nationale** (2), les domaines où s'exerce l'activité du ministre de ce grand département ministériel comme « *un ensemble divers et en pleine croissance* ». C'était le moment où la réforme de l'enseignement (1959) encore toute récente s'efforçait de répondre à l'« *exigence révolutionnaire d'expansion, d'organisation, d'adaptation continue* » imposée par les besoins de l'économie.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis la publication des deux ouvrages cités et ce n'est pas sans intérêt que l'on comparera quelques données chiffrées des années 1964-1965 à celles d'aujourd'hui ; le rapprochement montrera combien les prévisions de cette époque étaient justes et l'étendue des progrès accomplis vers la démocratisation de l'enseignement et l'amélioration de la qualité des études. Bien qu'un célèbre humoriste britannique ait discrédité la statistique en affirmant qu'il existe trois sortes de mensonges — le mensonge pur et simple, le satané mensonge et le plus redoutable de tous, la statistique —, ce sont des résultats statistiques que nous présentons ci-après.

Voici les chiffres donnés par J.L. Crémieux-Brilhac en ce qui concerne les populations d'élèves et d'étudiants :

- **écoles maternelles** : 400 000 élèves en 1925 ; 1 140 000 en 1950 ; 1 506 000 en 1965 (1 778 000 avec le privé) ;
- **enseignement primaire élémentaire** : 4 836 000 (5 661 000 avec le privé), 40 % des élèves fréquentent régulièrement un établissement sco-

laire après seize ans (60 % dans les grandes villes) ;

- **le premier cycle du second degré** regroupe 1 903 000 élèves (public + privé), et **le second cycle** 754 000 (public + privé) ; de leur côté, **les CET** représentent 596 000 élèves. Au total, le nombre des élèves du second degré, y compris les classes au-delà du second cycle, s'établit à 3 372 000 ;

- **universités, grandes écoles et écoles normales d'instituteurs** ont inscrit 500 000 étudiants (contre 135 000 en 1945) ;

- l'enseignement public compte

200 000 classes primaires réparties sur 73 000 écoles, 1 250 lycées, 5 200 collèges d'enseignement secondaire ou technique.

Les membres de l'enseignement public sont passés de 100 000 en 1900 à 250 000 en 1950, plus de 500 000 en 1965. (Il faudrait y ajouter 55 000 maîtres de l'enseignement privé sous contrat.)

Notons encore : 365 000 élèves des lycées et collèges publics logés en internat et 700 000 élèves de ces établissements demi-pensionnaires.

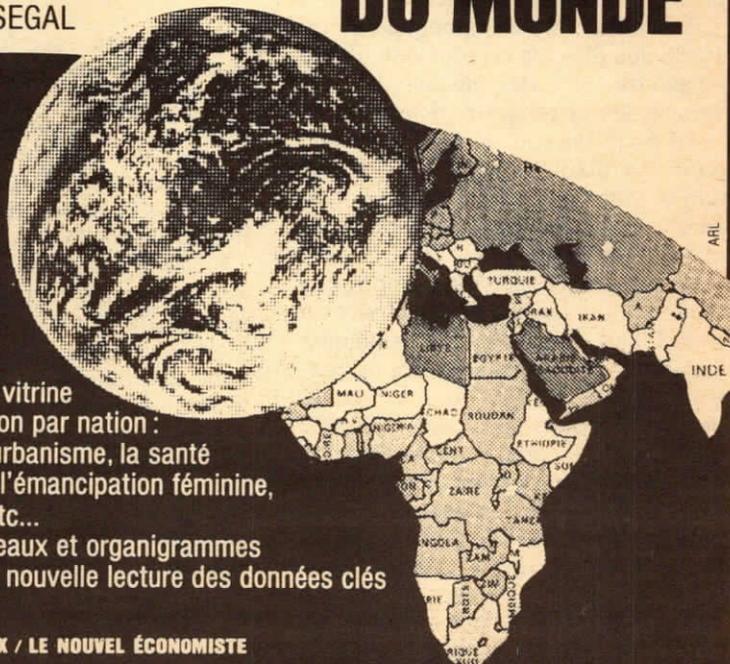
Dressons maintenant le tableau des statistiques recueillies en 1981 par le Service des études informatiques et statistiques (Service central des statistiques et sondages — 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves).

A la rentrée de 1980, ont été accueillis dans l'**enseignement public** :

- 2 070 100 élèves dans l'enseignement pré-élémentaire ;
- 3 940 800 élèves dans l'enseigne-

## ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE DU MONDE

MICHAEL KIDRON  
RONALD SEGAL



« Une sorte de vitrine du monde nation par nation : le business, l'urbanisme, la santé, l'alimentation, l'émancipation féminine, les religions, etc... Schémas, tableaux et organigrammes proposent une nouvelle lecture des données clés de la planète. »

JACQUES BARRAUX / LE NOUVEL ÉCONOMISTE

CALMANN-LEVY

ment élémentaire ;

- 11 100 élèves dans les classes d'initiation ;
- 111 600 élèves dans l'enseignement spécial.

Au total : 6 133 600 enfants pour 60 700 écoles (on note un progrès de la préscolarisation de deux à trois ans. Le nombre moyen d'élèves par classe est de 29,7 dans l'enseignement pré-élémentaire et de 23,9 dans l'enseignement élémentaire).

- 2 532 446 élèves sont inscrits dans une classe du premier cycle du second degré (moyenne 23,3 élèves par division) ;
- 601 155 élèves sont dans le second cycle court (23,7 par division) ;
- 850 022 élèves sont dans le second cycle long (27,7 par division).

Il faut noter que la dispersion autour des moyennes par classe ou par division est très variable selon les niveaux et le lieu d'implantation des établissements.

Les effectifs de l'**enseignement privé** du second degré (1 032 000 élèves) sont en augmentation de 1,8 %.

- la population universitaire en 1980-1981 a été évaluée à 854 000 étudiants : 134 000 en droit, 58 000 en sciences économiques, 262 000 en lettres, 130 000 en sciences, 140 000 en médecine, 37 000 en pharmacie, 53 000 en IUT, etc.

On note une augmentation de 1,3 % des effectifs en province et une baisse de 1,4 % des effectifs des universités de la région parisienne.

Au point de vue de l'hébergement dans les établissements du second degré (enseignement public) on relève 2 015 000 demi-pensionnaires et 282 000 internes.

En septembre 1980, le nombre des personnels enseignants était évalué à 315 000, dont 303 000 instituteurs titulaires dans l'enseignement du premier degré, 160 000 dans les collèges, 72 000 dans les lycées et 50 000 dans les LEP, soit au total 282 000 (contre 291 000 l'année précédente). Dans ces chiffres, on relève environ 18 000 agrégés, 2 000 bi-admissibles, 80 000 certifiés, 10 000 chargés et adjoints d'enseignement, 70 000 PEGC, 40 000 professeurs type LEP et 5 000 professeurs techniques de lycée.

Une note du SEIS en date du

13 juillet 1981 présente les résultats des projections nationales à court et moyen terme (1985-1986). En 1981-1982, l'effectif total des élèves, dans l'enseignement public et l'enseignement privé, serait en légère diminution par rapport à 1980-1981 (environ 40 000 élèves en moins), soit 10 258 000 élèves dans l'enseignement public et 2 058 000 élèves dans l'enseignement privé. Il s'agit des enseignements des premier et second degrés.

L'évolution du budget n'est pas moins saisissante. De 43 millions (en anciens francs) à l'aube de la III<sup>e</sup> République (Jacques Minot : **L'entreprise Education nationale**), il est passé à 369 millions en 1914,

1 600 millions en 1926, 4 milliards 200 millions en 1939, 38 milliards en 1946, 910 milliards en 1962, 2 336 milliards — toujours en anciens francs — en 1969. En 1970, la Loi de finances a fixé le budget à plus de 26 milliards de nouveaux francs. En 1982, le projet de budget du département de l'Education nationale reconstitué s'élève à 137 milliards. A ce rythme le budget de l'Education nationale dépassera les 1 000 milliards bien avant l'an 2000. L'instruction du peuple n'a pas de prix !

René Guy

(1) édité par le CUIP (1961, 180 p.).  
(2) édité aux PUF (1965, 760 p.).

## textes officiels

# les bourses à caractère spécial

On désigne sous le nom de **bourses à caractère spécial** trois catégories de bourses d'enseignement supérieur : les bourses d'agrégation, les bourses dites de service public — étudiants des CPAG, CEI et IEP (1) —, les allocations d'études de première année de troisième cycle.

Outre la nature des études suivies, les bourses à caractère spécial se distinguent des bourses d'enseignement supérieur par le fait qu'elles sont contingentes et par leur taux forfaitaire.

Les candidatures à ces bourses doivent être déposées chaque année avant le 1<sup>er</sup> octobre, sur un formulaire de demande de bourse d'enseignement supérieur au rectorat de l'académie d'accueil ou au service des bourses de l'université. Les bourses sont attribuées dans la limite du contingent académique annuel, en fonction des résultats universitaires et des études effectuées, sur proposi-

tion des présidents d'université ou des directeurs d'établissement intéressés. Les engagements souscrits par les candidats sont les mêmes que pour une bourse d'enseignement supérieur.

**Bourses d'agrégation.** Les candidats doivent être titulaires d'une licence d'enseignement et d'une maîtrise (mention « très bien » requise en fait) et suivre la préparation au concours d'agrégation organisée dans les universités. Ils devront remplir, à la session suivante du concours, les conditions générales d'accès au corps des professeurs agrégés. Les étudiants ayant bénéficié une seule fois de la bourse d'agrégation et ayant échoué au concours peuvent voir leur bourse renouvelée une première fois, et même une deuxième fois s'ils ont été admissibles au concours. Les enseignants fonctionnaires en congé pour études ne peuvent en bénéficier. Le

montant annuel de la bourse est actuellement de **9 450 F.**

**Bourses de service public.** Les candidats doivent être inscrits dans un Centre de préparation à l'administration générale (CPAG) dans un centre ou institut d'études judiciaires pour la préparation au concours externe d'entrée à l'École nationale de la magistrature ou dans un institut d'études politiques pour la préparation au concours externe d'entrée à l'École nationale d'administration. En règle générale, les candidats doivent posséder le titre requis pour se présenter au concours préparé (DEUG ou licence selon les cas) ou être susceptibles de l'acquérir en temps voulu pour pouvoir se présenter au concours. Ils souscrivent l'engagement de rester, en cas de succès, au service de l'État pendant cinq ans. La bourse est accordée pour la durée normale de la préparation annuelle au concours (quatre trimestres universitaires dans certains cas). Elle peut être renouvelée une fois. Les bourses de préparation à l'ENA peuvent être attribuées pour trois ans. Le montant annuel de ce type de bourse est de **8 154 F.**

**Bourses d'études de première année de troisième cycle.** Les candidats doivent être inscrits en première année de troisième cycle, en vue de l'obtention d'un diplôme d'études approfondies (DEA) ou d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Elles sont attribuées en fonction des résultats universitaires et ne sont pas renouvelables. Le montant annuel était de **8 784 F** durant la dernière année universitaire.

Il faut noter également que certains étudiants préparant une thèse de troisième cycle, un diplôme de docteur ingénieur ou qui effectuent des recherches en biologie humaine peuvent bénéficier d'une **allocation de recherche** (attribuée par la DGRST) 1 100 allocations d'un **montant mensuel de 2 735 F** ont été attribuées en 1980-1981. Demande à produire **avant le 15 novembre.**

René Guy

(1) CPAG : Centre de préparation à l'administration générale; CEJ : Centre d'études Judiciaires; IEP : Institut d'études politiques.

## au B. O.

### on rappelle

■ **LES MODALITÉS de candidatures aux prix** « Pauline Kergomard », « Education enfantine » (Fondation Nathan), « Renée Moufflard », « Dupuy Albarède » pour l'année 1981. La date à retenir pour le calcul de l'ancienneté de services des candidats est celle du 31 décembre 1980 (note de service du 13 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LA CAMPAGNE annuelle du Timbre du Comité national et des comités départementaux contre les maladies respiratoires et la tuberculose** et on précise les lignes de force de la politique d'éducation pour la santé qui sera suivie dans les prochains mois. Dates retenues pour la vente du timbre : **du 15 au 30 novembre 1981** (note au **B.O. n° 38**).

### on publie

■ **LE CALENDRIER général des concours de recrutement et examens professionnels** pour l'année scolaire 1981-1982 : ce calendrier est divisé en trois parties : la première est consacrée aux personnels d'inspection, d'enseignement général, d'éducation, d'information et d'orientation, la seconde aux personnels des enseignements technologiques et la troisième aux personnels administratifs et de documentation. Deux tableaux concernent les catégories B, C et D : dates des épreuves écrites, orales et pratiques, périodes et lieux d'inscription (note de service du 14 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LA LISTE des classes préparatoires aux grandes écoles littéraires** dont le fonctionnement est autorisé pour l'année scolaire 1981-1982 (note de service du 21 septembre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **UNE NOTE relative aux programmes des épreuves de sciences physiques** des

séries C, D et E du baccalauréat de l'enseignement du second degré pour la session de 1982 (note de service du 5 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LA LISTE des sections de techniciens supérieurs** dont le fonctionnement est autorisé pour l'année scolaire 1981-1982 dans les lycées techniques ou polyvalents de l'enseignement public (note de service du 5 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LA LISTE des postes ouverts dans les académies aux divers concours de recrutement d'ouvriers professionnels** (session de 1982) pour les établissements scolaires. Concours interne et externe (note au **B.O. n° 38**).

### on organise

■ **LES ÉLECTIONS** des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires académiques compétents à l'égard des **professeurs d'enseignement général de collège** (arrêté et note de service du 19 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LE RECRUTEMENT** des candidats aux **concours d'admission dans les CREPS** spécialisés dans la préparation au concours de recrutement des professeurs adjoints d'éducation physique et sportive. Cinq cents places réparties entre quinze centres (arrêté du 2 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **LES STAGES d'organisation, d'informatique et de management** en 1982 : stages organisés à Paris, stages de formation des spécialistes en organisation, stages organisés en province (note de service du 13 octobre 1981 - **B.O. n° 38**).

■ **UN CONCOURS** collectif de création de saynètes par marionnettes organisé par la **Croix rouge française**. Prix : voyage ou matériel éducatif (note au **B.O. n° 38**).

## agenda

### conférences

■ **Cycle de conférences proposé par le Cercle des Antiquaires** pour le mois de **novembre** :

- jeudi 12 : **Les opalines**, avec Jacques-Eugène Perrin ;
- jeudi 19 : **Les poupées anciennes**, avec Robert Capia ;
- jeudi 26 : **Montségur et le catharisme**, avec Alain Hubert-Bonnal.

## A VOTRE SERVICE

Les conférences ont lieu à 15 heures, au Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal à Paris. Pour tous renseignements complémentaires : le Louvre des Antiquaires, service de promotion-conférences, 1, rue de Marengo, 75001 Paris. Tél. : 297-27-10.

### stages

■ Des sessions de spécialisation sont organisées au mois de novembre, par la FCVF (Formation de cadres de centres de vacances et de loisirs), dans son centre éducatif de La Camusière (Eure-et-Loir). Ces sessions sont ouvertes à tous, et reconnues dans le cadre du BAFA :

- du 9 au 21, **Sensibilisation à la découverte de l'environnement et de la nature** ;
- du 16 au 21, **Sensibilisation à l'expression plastique, éveil de la perception - Les végétaux dans leur environnement - Composition sculpturale et florale** ;
- du 23 au 28, **Audiovisuel/Photo** ;
- du 29 novembre au 5 décembre, **Expression musicale**.

Pour tous renseignements et inscriptions : FCVF, 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris (tél. : 233-05-17) ou Centre éducatif de la Camusière, Unverre, B.P. 31, 28160 Brou (tél. : [37] 97-21-77).

### expositions

■ **L'exotisme dans le portrait photographique au XIX<sup>e</sup> siècle** à la Bibliothèque

*For Teachers of English  
- In-Service Courses  
- Teaching English for  
Specific Purposes  
- Diploma Course full or  
part-time*

For further details please contact:  
The Secretary  
Institute for English Language Education  
University of Lancaster  
Bowland College  
Lancaster, England LA1 4YT  
Telephone: (0524) 65201 Ext. 389  
Telex: 65111 (Univlib Lanstr)



or consult your local  
British Council Office

nationale (Galerie de photographie, 4, rue de Louvois, 75002 Paris), **jusqu'au 8 novembre**. Hantés par le rêve d'une existence qu'ils n'auront pas vécue ou habités par la nostalgie d'une vie qu'ils ont connue, Loti, Savorgnan de Brazza, Toulouse-Lautrec, Sescou, Guibert, Porto-Riche, Nadar et quelques autres, costumés en shoguns, en émirs, en Peaux-Rouges, en guerriers du Moyen Age, posent devant l'objectif. Pour plusieurs d'entre eux sans doute, l'attrait du jeu, de la farce, n'est pas étranger à leur comportement, mais il faut y voir, surtout, l'expression d'une personnalité que rebute la grisaille du quotidien et qui s'évade dans l'espace ou dans l'histoire. Cet exotisme sera récupéré par les photographes professionnels dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. L'attirail de leur studio s'enrichira de nouveaux paysages — montagnes escarpées, forêts touffues, mers agitées —, de nouveaux accessoires — canot, bicyclette, aéroplane — et offrira à la clientèle, cette fois sans recherche véritable d'originalité, le simulacre du voyage, l'illusion de l'aventure. Entrée libre ; exposition ouverte tous les jours, sauf dimanche, de 12 à 18 heures.

■ **Jouets traditionnels du Japon**, au musée des Arts décoratifs (Pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, Paris 1<sup>er</sup>), **jusqu'au 3 mars 1982**. L'exposition présente trois types de jouets : poupées, jouets folkloriques et jouets proprement ludiques. Les poupées de la fête d'Hina-Matsuri sont disposées une fois par an, le 3 mars, sur un autel où figurent l'Empereur, l'Impératrice, leurs gardes et musiciens ; certaines datent de la période Edo (1603-1867) ; d'autres, actuelles, témoignent de la vivacité de cette tradition. Quant aux poupées Kimekomi, en bois recouvert de tissu, elles représentent des Japonaises en kimono et des acteurs de théâtre. Les jouets folkloriques varient d'une région à l'autre : jouets en bois des régions montagneuses ; près des villes, personnages et animaux en papier mâché (tigres que l'on offre aux jeunes garçons pour développer leur courage, chats levant la patte en signe d'accueil, etc.) ; statuettes en argile et chevaux en paille là où l'on cultive le riz. On peut y voir aussi tout ce qui peut être fabriqué avec du papier astucieusement travaillé : poupées Washi-Ningyo, plâtres Anesama et Origami, sans oublier cerfs-volants, balles, toupies..., le tout permettant de découvrir le Japon à travers ses coutumes et ses jouets. L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 14 à 20 heures, et le dimanche de 11 à 18 heures. **Visite commentée**, pour les enfants à partir de 5 ans, suivie d'une évocation de la vie du jeune Japonais, chaque mercredi à 14 h 30 ; **pour les groupes**, tous les jours de 14 à 18 heures (sauf mardi), prendre



« Jeune garçon partant pour la pêche »  
(poupée Kimekomi, contemporaine)

rendez-vous au Service culturel : 250-32-14, poste 926 (30 participants : 90 F).

### notez aussi

■ **L'Association AFS Vivre sans frontière propose aux lycéens** de l'enseignement classique, agricole ou technique, âgés de plus de 16 ans et moins de 18 ans au 31 mars 1982, de découvrir, pendant un an, un pays étranger d'Amérique, d'Asie ou d'Europe, en vivant dans une famille bienveillante et en suivant les cours d'une école secondaire du pays d'accueil. Les places sont limitées, **les inscriptions closes au 15 novembre**. Pour tous renseignements : AFS Vivre sans frontière, 69, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 285-04-64.

■ **La création à Paris du Club « Jeune Histoire »**. Les activités de ce Club s'adressent aux enfants à partir de 8 ans et aux adolescents. Elles ont lieu le mardi de 18 heures à 20 h 30, le mercredi de 9 h 30 à 12 heures et le samedi de 9 h 30 à 12 heures, 14 bis, rue Mouton-Duvernay, Paris 14<sup>e</sup>. Les responsables du Club animent de petites équipes d'enfants et d'adolescents répartis par âge, autour d'un thème. Pour les plus jeunes : activités graphiques, histoires racontées, jeux ; à partir de 11 ans, l'enfant devient enquêteur et les découvertes qu'il fait sont transcrites (magnétophone, photo, prise de notes, illustrations) pour réaliser un panneau, un journal, un montage audiovisuel ; à partir de 14 ans, des investigations, une initiation à la recherche, à l'expérimentation, et des débats sont organisés. Pour tous renseignements complémentaires : Club « Jeune Histoire » à l'adresse citée ci-dessus (tél. : 545-47-12).

Pour un enseignement musical actif

Vient de paraître :



MOUTIER L'ÉPINGLE

**BONJOUR !**

10 chansons scolaires  
faciles pour voix ou  
flûte à bec soprano  
avec accompagnement  
de petites percussions.

1 cahier 230 x 310, 24 pages ..... 18,70

Le travail de la progression et l'accompagnement orchestral sont enregistrés sur  
CASSETTE (AL 15) ..... 47,30

Chez votre marchand ou chez  
**A. LEDUC - 175, rue Saint-Honoré  
75040 PARIS CEDEX 01**

## “ÉDUCASSETTE” BARTHE

### Enregistreur-Lecteur Cassette Mono

18 Watts efficaces



Réalisé pour : l'Enseignement  
le “Public Address”  
la Sonorisation



Au dos : grand haut-parleur 15x23 incorporé  
Mallette robuste, bois gainé 30x20x22, 5,5 kg



Remise aux Membres de l'Enseignement  
Éts Jacques BARTHE - 53, rue de Fécamp, 75012 PARIS  
Tél. 343.79.85 - 345.84.15

**CONCEPTION ET RÉALISATION  
D'ENSEMBLES PÉDAGOGIQUES**

PRISE DE VUE RÉELLE ANIMATION  
16 mm et 35 mm  
vidéo 3/4 de pouce broadcast  
livrets d'accompagnement affiches  
stages de formation pour utilisateurs

# SAVEC

L'AUDIOVISUEL  
POUR L'ÉDUCATION  
ET LA CULTURE

SOCIÉTÉ L'AUDIOVISUEL POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE  
Tour Maine-Montparnasse - Boîte 139  
33, avenue du Maine 75755 PARIS CEDEX 15 538-16-00

# la chanson plein



Yves Montand  
est revenu sur scène  
pour chanter,  
ce qu'il n'a jamais  
cessé de faire.  
A cœur ouvert  
et à bureaux fermés.  
L'événement  
— celui-ci en est un  
considérable —  
peut prendre parfois  
les couleurs  
de la chanson...  
Le mythe Montand  
existe, s'impose,  
et a trouvé là  
toute sa dimension.  
Sa voix n'a-t-elle pas  
déjà murmuré  
chaleureusement, dans  
la froideur des classes,  
à plusieurs générations  
d'écoliers qu' « En sortant  
de l'école »...  
et que les poètes, avec  
leurs oiseaux  
porte-plumes,  
étaient des facétieux  
qui jouaient aux quilles  
avec les mots ?

# la tête

LA CHANSON se déroule comme un fil d'Ariane au long de sa vie et l'écheveau est loin d'être démêlé, semble-t-il. Pourquoi clame-t-on qu'il a soixante ans ? Pour mieux accrédi-ter cette nostalgie que l'on veut à tout prix accoler à son nom ? Parce que l'exception dérange ? La nostalgie ne lui colle pas à la peau, ou alors c'est que la chanson, ce curieux jalon du temps qui fait du bouche à oreille parfois de génération en génération, est un témoin plus important qu'on ne le pense, parce qu'elle nous restitue à coup de musiques et de mots, mêmes anodins, les temps bleu, rose ou gris de la vie. Montand chante aujourd'hui, c'est tout. Trois pas de claquettes, la soixantaine en équilibre sur sa canne à pommeau, son chapeau remis par dessus, ni vu ni connu, il chante.

Le phénomène Montand, le mythe Montand. Le voilà qui n'a besoin de rien, même pas de prendre le moindre risque et qui décide, après treize ans, un retour à la chanson, donnant inconsciemment et à son corps défendant une magistrale leçon à tous les batteurs de planches. A bureaux fermés pour trois mois. Pas d'entretiens ni d'opération promotionnelle, pas de « cireurs de bottes » et aussitôt un raz-de-marée d'articles, une presse qui, à défaut de petites phrases et de confidences, se jette sur sa vie,

toute sa vie, depuis l'immigration de la famille Livi, secouant tout en vrac, dans le shaker du sensationnel, le théâtre, le cinéma, les femmes, la politique, la chanson bien sûr. Une « presse » dithyrambique comme jamais aucune vedette, aucune star n'en avait eu, le rêve quoi !

Et cette question un peu bête qui vient aux lèvres : alors qu'est-ce qui fait chanter Montand ? Et si ce n'était que la chanson ? Car il est bien là le trait, le fil. Elle a été d'abord et avant tout le moyen, l'accès à autre chose, à l'inaccessible qui germe dans les têtes de mômes. Après en avoir fait du grand art, Dieu sait qu'il fallait avoir de la « tripe », du cœur au ventre pour rester seul interprète — car il n'est qu'un interprète —, survivant d'une espèce disparue, et porter la chansonnette, sa chansonnette, c'est-à-dire pas tout à fait n'importe laquelle, au geste accompli. Car étrangement, la chanson de Montand — même quand elle est signée Prévert, elle devient sienne — n'est pas une simple ritournelle populaire, c'est quelque chose en plus, une voix, des intonations, des gestes, un clin d'œil, bref, c'est un tout. Pendant les longues périodes où il se contentait de nous donner des rendez-vous à l'écran, il ne l'a jamais oubliée, livrant un petit disque par-ci par-là, comme un signe

en pointillé. Et le voilà aujourd'hui, accompli totalement, tellement lui-même, qui revient non pas pour nous prouver quelque chose, ni sans doute à lui-même, mais simplement parce que c'est sa vie et que sa vie c'est la chanson. Nostalgie non, chanson oui !

Est-ce à dire que le cinéma, le théâtre ne sont qu'accidents ? Certainement pas, ils font partie de la dimension de l'homme à facettes qu'est Montand, puisque le premier a révélé, depuis une quinzaine d'années, l'acteur exceptionnel. Mais de la composition dramatique de *L'aveu* au César éblouissant de *Rosalie*, le choix des rôles et des scénarios relèvent de la même scrupuleuse attention qu'Yves Montand mettait et met encore à choisir ses auteurs, ses chansons. Des plaintes des défavorisés aux plus beaux textes de Prévert ou d'Aragon, en passant par les chants de liberté, les charmes de Syracuse, les facéties d'un flâneur ou les malheurs d'un amoureux, son univers s'est façonné au fil de ses quelque quarante années de chanson. Un monde étonnant d'éclectisme où se bouscule une foule que la voix claquante, charmeuse ou bouleversante, toujours chaude d'humain même dans la dérision, l'humour ou la gouaille des couplets de Lemarque, nous restitue avec une ciselure et un détail rares. La voix



de gauche à droite : en 1948 à l'Alhambra, en 1954 avec Simone Signoret dans « Les sorcières de Salem », en 1958

de Montand, à elle seule, fait surgir l'image. Il n'est même pas audacieux de dire que les personnages joués à l'écran par Montand ressemblent comme des frères à ceux de ses chansons.

Cet univers, pour ce qui est de son propre environnement, est aussi celui de la fidélité, condition indispensable à sa création permanente. Fidélité à la quantité, cela va sans dire, mais aussi à ceux qui la font. Il n'est qu'à regarder son dernier 33 tours **Montand d'hier et d'aujourd'hui** (Philips 9101 289) où l'on retrouve — sans parler de Baudelaire bien sûr — les signatures de Prévert, Aragon, Philippe Gérard, Léo Ferré, Eddy Marnay, Jean Dréjac, Jean Constantin et le vieux compagnon Bob Castella. Et quel plaisir dans ce monde de Montand où sa voix, comme un balancier de funambule, nous apporte dans un équilibre recherché toutes les émotions de la vie. Les chroniques du jour ont fait feu de tout bois pour proposer les plus prestigieuses comparaisons. Montand s'est forgé seul, en artisan, en figoleur, et nous entraîne dans son tourbillon de plus en plus intensément, parce qu'il est difficile de résister à la séduction pleine et large d'un tel diable d'homme.

L'extraordinaire du mythe Mon-

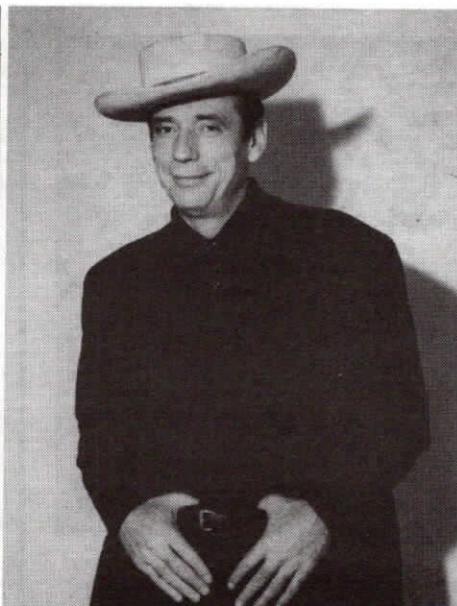
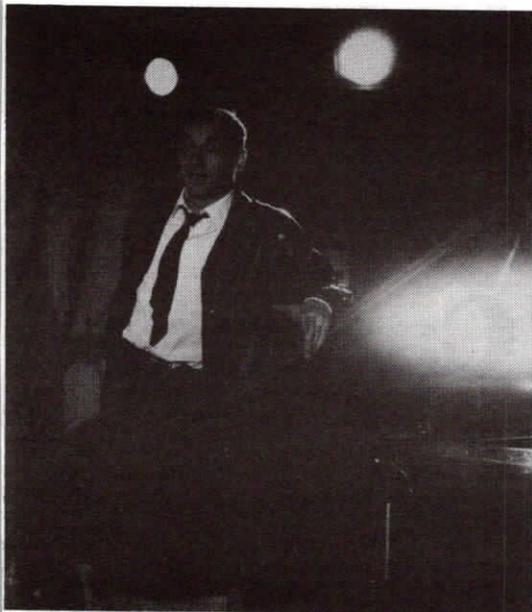
tand c'est peut-être, paradoxalement, qu'il repose sur du vrai, sur de l'authentique. Le personnage multiple, l'homme de scène, l'homme de plateau, l'homme tout court ne font qu'un. Il y a singulièrement cette constante identification commune de l'artiste et de l'homme. L'un ne va pas sans l'autre. Sans doute parce que ses élans, ses engagements, ses emballements, ses indignations, ses erreurs, ses bonheurs aussi, il les livre sans fard, sans emphase, comme un homme qui cherche, qui doute, qui se trompe. Et certainement plus encore parce que s'il s'est trompé parfois comme il l'avoue, il n'a jamais trompé son public. C'est probablement là qu'est toute l'envergure de l'homme Montand. Homme sincère jusqu'au plus profond de ses doutes, à la recherche permanente du mot juste, du geste juste, de l'infime détail juste. A tel point que l'on a dit quelque part que cette mécanique humaine trop bien réglée en scène pouvait être déshumanisée. C'est oublier l'œil de Montand, son regard où flambaient sans cesse les reflets de l'âme, c'est oublier la voix qui, même quand elle se fait couperet comme dans le « Casse-têtes » de Gébé, demeure porteuse à la fois de la misère et de l'espoir du monde,

c'est oublier la silhouette, le jeu d'un corps qui irradie son halo de force, de sérénité et de décontraction souveraine. Le monument Montand se visite aussi de l'intérieur.

Il y a événement, oui, parce que le personnage dans son commun



## Olympia 81



en répétition au Théâtre de l'Étoile, en 1962 à l'Étoile, en 1963 dans « Des clowns par milliers »

est hors du commun et que tout chez lui se traduit sur un air de fête. C'est le propre de l'artiste, mais par cette force sereine, le caractère grave, voire dramatique, se fait encore plus cinglant sur nos visages. Montand-chanteur est

peut-être le plus extraordinaire vecteur de la culture, celle qui reste hermétisme et abstraction pour ce que l'on appelle le « public populaire » et qui se reconnaît chez lui. Tout est dit à propos de Montand par Jean-Loup Dabadie en conclu-

sion de cette « addition » mise en musique par Michel Legrand, l'une de ses nouvelles chansons : « *Egale... / Egale un homme en équilibre / Sur trois vers / De Prévert / Mais ce sont des vers libres.* »

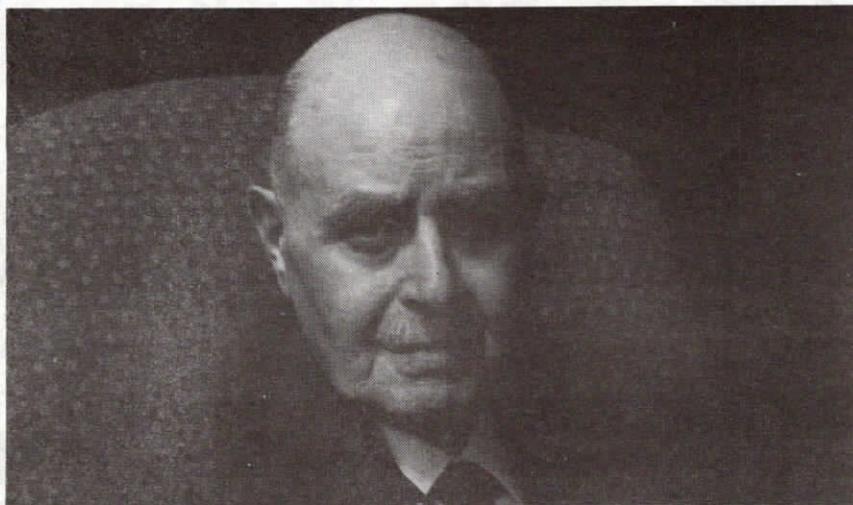
**Maurice Guillot**

Les curieux agglutinés derrière les barrières n'en croyaient pas leurs yeux : de mémoire de badaud, on ne se souvenait guère avoir vu tant de célébrités arpenter le boulevard des Capucines ! De Mendès France au baron Empain, en passant par Bernard-Henri Lévy, Francis Lemarque, Jean Rochefort, Renaud, Moustaki... une pléthore d'invités illustres se bousculaient, ce mardi 13 octobre, pour assister à la première du show d'Yves Montand à l'Olympia. Un privilège qui excitait la convoitise : depuis plusieurs semaines déjà, la location affichait « complet » jusqu'au... 3 janvier ! Ce retour du « Chanteur de fond » après une longue absence constitue donc un événement. D'autant que le spectacle qu'il présente se révèle digne de l'engouement suscité. En deux heures et vingt-neuf chansons, Yves Montand démontre magistralement qu'il demeure le plus grand de nos interprètes et que son art est bien celui d'un créateur. La voix, les accessoires, la gestuelle, la mise en place et les éclairages soignés... confèrent en effet aux chansons un relief original et une dimension unique. Ce travail léché, qui ne laisse rien au hasard et exclut l'improvisation, permet à Montand d'atteindre la perfection et d'exprimer la quintessence de textes qu'il choisit avec soin : les poèmes de Prévert, Aragon, Hikmet... et les paroles de Francis Lemarque, J.-L. Dabadie, Gédé... portés par des musiques orchestrées et interprétées avec sensibilité par d'excellents musiciens (Bob Castella, Marcel Azzola, Claude Pavy...).

Ce récital fait voguer le spectateur sur l'océan des souvenirs. D'autant qu'Yves Montand taquine notre nostalgie : profitant du « Télégramme », présenté au milieu du tour dans une version filmée, il troque pantalon et gilet noirs contre la fameuse tenue marron d'autrefois... Plus que de simple succès, les chansons qu'il égrène sont pour la plupart devenues des classiques. « Battling Joe », « Les roses de Picardie », « Luna Park », « Le chat de la voisine », « Sanguine », « Clémentine », « A bicyclette », « Le cirque de Broadway », « Les feuilles mortes » et « A Paris » appartiennent, en effet, désormais à notre mémoire collective.

Chanteur et comédien couvert de gloire, Yves Montand est respecté dans le monde entier pour son talent mais aussi pour sa lucidité et sa générosité et, sans doute, n'a-t-il plus rien à prouver ou à se prouver. Pourtant, ce jeune homme de soixante ans a pris le risque de tout remettre en jeu : il donne ainsi non seulement une époustouflante leçon de scène mais, aussi, une véritable leçon de courage.

**Jacques Erwan**



## Albert Cohen est mort

LE même mois, à peu de jours d'intervalle, l'écrivain Elias Canetti est mort, le président Anouar El Sadate a reçu le prix Nobel de littérature, Albert Cohen a fait son entrée en politique et Valéry Giscard d'Estaing a publié son premier roman... Que d'« événements » en peu de temps, égrenés par la presse quotidienne ! Au point qu'on se demande si tout cela ne s'est pas un peu mélangé, papiers pliés, papiers en vrac d'un cadavre exquis qui déraisonne. Car c'est cela qui est le plus frappant : que les informations s'accumulent à une telle vitesse qu'elles ne rendent compte d'aucune part de vérité quotidienne mais en fabriquent l'ombre portée qui nous tient lieu d'aliment. A traiter l'information littéraire comme toute autre forme d'information, on lui confère ce caractère événementiel qui prend, chaque jour un peu plus, la place de la réflexion et de la nouvelle véritable, j'entends de celle qui nous touche, nous concerne, nous affecte un tant soit peu, suffisamment en tout cas pour que quelque chose en demeure dans les mémoires et les sensibilités.

Or, plus rien de cela ne se produit, ou trop rarement. La connaissance, strates accumulées de savoir forts, et qui marquent, n'est que trop la succession, l'entrelacs de flashes et de brèves, de dépêches succinctes, confondantes et confondables, que finalement l'on confond. On sait tout sur tout et, finalement, on ne sait rien ! Dans leur multitude éphémère, les informations trament un long texte creux et vide qui prétend nous tenir lieu d'ossature. Qu'importe qu'on n'ait pas lu Canetti, qu'on n'ait pas savouré l'œuvre d'un Cohen, l'essentiel n'est-il pas de savoir ce qu'ils sont ou ce qu'ils ont été, révélé dans le moment dérisoire d'un « événement » ? La célébration de l'un, la disparition de l'autre deviennent interchangeable à l'aune des informations obligées. La puissance commune de leur effet nous dispenserait d'aller y voir de plus près.

Encore une fois, à traiter l'information littéraire comme toute autre information, qu'importe l'œuvre pourvu que, pour nous, d'autres en aient éprouvé la grandeur ? Ainsi considérée, l'information littéraire n'est qu'un royaume d'ombres et de mirages qui ne renvoie qu'à ses propres arcanes. Il n'y va que de la pure connivence tacite et de l'exclusion à rebours. C'est bien pourquoi, en apprenant la mort d'Albert Cohen, j'ai pu penser que l'ombre des éclipses s'est tue. Comprend qui peut.

Jean-Pierre Vélis

## Carmen :

LA CHOSE fait événement. L'Opéra de Paris, avec tout son prestige et la qualité incontestable de ses musiciens, offre jusqu'au 7 novembre au Palais des Sports, pour des milliers de spectateurs, l'opéra français le plus joué dans le monde. Ce pouvait cependant risquer de n'être, dans ce lieu non fonctionnel et vulgarisé par ses panneaux publicitaires, qu'une superproduction à la Hossein. Mais, en confiant la mise en scène de **Carmen** à Marcel Maréchal, l'entreprise se situait au nombre des recherches en cours pour redonner place au théâtre lyrique dans le mouvement dramaturgique contemporain.

Quand on demande à Marcel Maréchal s'il est venu à **Carmen** par la lecture ou par la musique, il répond en considérant que, quelle que soit la qualité intrinsèque de la nouvelle de Mérimée, elle ne serait peut-être, si Bizet n'avait écrit « *cette musique géniale* » qu'une nouvelle parmi d'autres. C'est là prendre d'emblée position à l'inverse de celle d'un savant éditeur de Mérimée pour qui « au son de la musique de Bizet », **Carmen** n'est qu'une « Espagnole trop conventionnelle qui danse et chante chez Lillas Pastia ». On perçoit dans un tel jugement les méfaits des représentations traditionnelles qui sacrifiaient à une hispanité de pacotille. Pour Maréchal, c'est « dénaturer l'œuvre, car c'est ne jouer que le prétexte, et non le texte ». Il prétend, lui, « tenir l'équilibre entre l'anecdote et le sens qu'il faut dégager », donc retrouver à la scène « la farouche et ardente bohémienne de Mérimée ». Ce n'est pas que le

# liberté et tragique

livret de Meilhac et Halévy n'ait quelque peu simplifié ou édulcoré les situations : il manque ici, en particulier, le personnage de Garcia, ce mari de Carmen que José tue en combat singulier. Mais Maréchal balaie d'un mot une telle critique : « *Moi, en tant qu'homme de théâtre, je trouve ce livret admirablement fait. Compte tenu de tous les problèmes scéniques, il tire l'essentiel de la nouvelle de Mérimée tout en faisant de Carmen moins une prostituée qu'une femme libre.* » Aussi sa mise en scène met-elle fortement en valeur le chant de la liberté au second acte et, dans la scène finale, cessant de suivre, avec la tradition, l'indication du livret, Carmen ne cherche pas à se dérober au poignard de José. *Libre elle est née et libre elle mourra*, mais c'est d'une liberté tragique puisqu'elle a lu son destin dans les cartes, et qu'elle l'assume.

A la violence de Carmen, les librettistes ont opposé la fragilité de Micaëla : « *On a souvent contesté l'invention du personnage de Micaëla ; on a pu lui reprocher, avoue Maréchal, d'être conventionnelle, en contrepoint conformiste du rôle de Carmen (le rôle le plus déplaisant qu'on ait vu à l'Opéra-Comique, écrivait un chroniqueur du « Temps »).* Mais je la vois plutôt quelque peu perverse, acide. D'ailleurs, si l'on considère comme une règle évidente de la dramaturgie la nécessité d'une telle création à côté d'un personnage fort, Micaëla est indispensable à l'équilibre. Quant à don José, c'est le type même de l'Occidental élevé dans une tradition chrétienne rigoriste, qui en fait quelque un qui ne peut voir dans la



Marcel Maréchal dirigeant la mise en scène

*femme que la mère ou la putain, et s'il rencontre une Carmen qui n'est ni l'une ni l'autre, mais un être libre qui transgresse les normes, il est pris à la fois de peur et de fascination.* »

Il est difficile de dire — puisque la distribution des rôles principaux n'est pas la même à chaque représentation — dans quelle mesure les interprètes ont rendu pleinement sensibles les intentions du metteur en scène. Mais Maréchal me parle avec chaleur de l'effort fourni par tous les participants : « *Au Palais des Sports, ils se sont sentis dans un lieu nouveau, non conventionnel, ludique en quelque sorte, qui leur donnait envie de faire quelque chose qui sorte des habitudes. D'où leur extrême disponibilité. Les chœurs, en particulier, ces chœurs de l'Opéra de Paris qui sont les meilleurs du monde, se sont montrés prêts à accueillir toutes sortes de*

*propositions et, dès les répétitions, ont su les exécuter avec une rigueur admirable. Ce sont eux qui donnent à l'opéra ce qui manque aujourd'hui au théâtre, la présence du chœur de la tragédie grecque, savoir à la fois la présence du peuple dans l'action et une médiation entre ce qui se passe sur le plateau et le public. D'ailleurs, la partition des chœurs a dans Carmen, comme aussi dans l'opéra russe, une très grande importance. C'est sans doute au grand rôle joué par le chœur que Carmen doit sa popularité autant qu'au recours à des rythmes et motifs populaires, comme pour la fameuse habanera du premier acte.* »

Ce qu'on peut, en revanche, dire à coup sûr, c'est que l'économie d'ensemble du spectacle répond au souci de conduire l'œuvre au plus haut d'elle-même. Déjà, le choix de la version entièrement chantée, en



le dernier tableau de « Carmen »

gommant l'aspect « opéra-comique », en accentue l'aspect tragique. Le drame de l'amour et de la jalousie n'est plus que la circonstance où se coule un destin. Déjà, pendant l'ouverture, un groupe d'enfants dépenaillés joue à la corrida et celui d'entre eux qui mime le taureau s'écroule à l'avant-scène

au lieu même où s'abattra Carmen poignardée. La taverne de Lillas Pastia, avec ses tons noir et rouge et une lumière dure projetée par un vaste abat-jour sur le podium où s'amorce une de ces rudes danses d'Espagne, s'offre au premier regard moins comme un lieu de plaisir que comme la place maléfique

où va se nouer la destinée de don José. Les cartes, que Carmen interroge dans la grisaille inquiétante de la montagne, refuge des contrebandiers, sont ici l'homologue des oracles antiques. Elle sait, à partir de là, que, cédant à son nouveau caprice — le toréador —, elle marche à la mort.

Et l'image finale est d'une beauté terrible : la scène vide pour l'ultime échange entre Carmen et José, où s'accordent dans la simplicité texte, chant et geste, est brusquement envahie par la foule des gens que le metteur en scène a fait évoluer, en marge eût-on pu croire du drame (les passants, la noce qui se faisait photographier, les élégantes en robe noire, les toreros et les spectateurs de la corrida...). Cette foule envahit tout l'espace, masque blanc sur les visages, image de la mort. Comme si cette mort de Carmen était causée par les entraves que les préjugés de cette société ont mises à l'exercice de sa liberté. C'est un très haut moment de théâtre.

Raymond Laubreaux

## à voir

### ■ Rousseau juge de Jean-Jacques — adaptation scénique de Jacques Roux

Théâtre de la Cité universitaire (La Resserre), boulevard Jourdan, Paris — jusqu'au 15 novembre

En avril 1776 — il a près de soixante-six ans, Jean-Jacques Rousseau entreprend désespérément de se faire entendre et de se justifier, devant le peuple français, des machinations dont il est — ou se croit — l'objet. Il est vrai qu'on lui a interdit de lire publiquement *Les Confessions* (rédigées entre 1764 et 1770, elles ne seront publiées qu'après sa mort en 1781 et 1788). Il vient d'écrire ses *Dialogues ou Rousseau juge de Jean-Jacques* et a tenté d'en déposer le manuscrit sur le grand autel de Notre-Dame de Paris. Une grille qu'il n'avait jamais remarquée au cours de ses précédentes visites l'empêche de pénétrer dans le chœur. Le Ciel lui-même, dit-il, concourait « à l'œuvre d'iniquité des hommes ». En avril, donc, et en mai 1776, Rousseau va distribuer dans la rue un « tract », « A tout Français aimant encore la justice », pour demander qu'on lui apprenne enfin, ouvertement, ses crimes et comment et par qui il a été jugé.

Au théâtre de la Resserre, le comédien qui va jouer Rousseau accueille aussi les spectateurs en leur tendant le texte de cette circulaire. Le ton est donné. Nous allons être invités à devenir ce tribunal suprême réclamé par Rousseau. Ainsi, accompagné de Jean-Marie Lehec, tantôt son double, tantôt le Français auquel il s'adresse dans ses

*Dialogues*, Jacques Roux va dire de longs extraits (choisis par lui) des *Confessions*, des *Dialogues* et des *Réveries du promeneur solitaire* (qui seront écrites entre 1776 et sa mort).

On aurait pu craindre, avec ces « morceaux choisis », un cours de littérature très scolaire, malgré une présentation théâtrale. Il n'en est heureusement rien. Les comédiens sont convaincants et émouvants, la mise en scène, de François Michaux, vivante et variée. Les textes retenus, certains fort célèbres, d'autres moins — avec quelques mesures du *Devin de village* — sont très intelligemment amalgamés et dramatisés. Tout Rousseau, certes, n'est pas là mais au moins l'homme tourmenté des dernières années, que son délire de la persécution amène au bord de la folie, mais qui sait encore trouver dans la rêverie, au milieu d'une nature qu'il a tant aimée, une forme de bonheur et de sérénité. C'est ce parti pris, ce choix d'une image — la plus pathétique — d'un homme déchiré, entre son orgueil et son humilité, entre sa bonne et sa mauvaise consciences, qui font l'unité et la force de ce spectacle. Et quelle voix pour évoquer ce tourment ! C'est toujours une joie de l'entendre.

Pierre-Bernard Marquet

• *Les Franco-Américains, qui sont-ils ?*

Les Franco-Américains sont caractérisés par quatre éléments principaux : l'origine canadienne-française ; la langue maternelle française ; la religion catholique ; l'habitation en Nouvelle-Angleterre, la région nord-est des États-Unis comprenant six États : Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, Rhode Island et Vermont. Ils sont les descendants des Canadiens français venus dans cette région en vagues migratoires importantes, du milieu du siècle dernier jusqu'à environ 1930, afin d'y trouver, comme la plupart des émigrants aux États-Unis, un meilleur cadre de vie.

L'expression « franco-américain » date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas un simple adjectif dénotant l'origine ancestrale, mais plutôt un qualificatif indiquant le poids égal accordé aux deux éléments qui le forment. Les Franco-Américains étaient et sont Américains à part entière, en leur citoyenneté, leurs lieux de travail et de domicile. Mais leurs traditions linguistiques, religieuses et sociales sont historiquement teintées par celles de leurs ancêtres canadiens-français. Au début de leur implantation dans un pays anglophone et de tradition largement anglo-saxonne, les immigrants canadiens-français se sont efforcés de préserver leurs spécificités de mœurs et de langue plutôt que de se laisser assimiler dans le creuset culturel américain.

• *Où se trouvent-ils en ce moment ? Sont-ils nombreux ?*

L'épithète « franco-américain » est généralement attachée à la population de tradition bilingue (anglais/français) en Nouvelle-Angleterre. Le recensement américain de 1970 nous dévoile des chiffres intéressants, voire étonnants, sur l'importance de ce groupe ethnique : un peu plus de 900 000 personnes de langue maternelle française en Nouvelle-Angleterre. Les sociologues américains les catégorisant généralement en tant que « Franco-Américains ». De ces

**Pour tout Français, la francophonie outre-Atlantique possède une terre d'évidence, le Québec. Nous négligeons ainsi l'existence d'autres communautés francophones au sein même des États-Unis : les Franco-Américains. Tel n'est pas le cas de Louise Peloquin. Et pour cause : Franco-Américaine elle-même, elle a consacré son doctorat français de troisième cycle de linguistique à ces communautés. Actuellement lectrice à l'ENS de Saint-Cloud, elle ne cesse de s'intéresser à leurs problèmes. Avec elle, découvrons ces autres cousins.**



- |   |               |    |            |
|---|---------------|----|------------|
| 1 | Maine         | 7  | New York   |
| 2 | New Hampshire | 8  | Michigan   |
| 3 | Vermont       | 9  | Illinois   |
| 4 | Massachusetts | 10 | Floride    |
| 5 | Rhode Island  | 11 | Louisiane  |
| 6 | Connecticut   | 12 | Californie |

# d'autres cousins



ont créé des sociétés d'entraide. Ils ont ouvert des écoles paroissiales où leurs enfants seraient assurés de recevoir une instruction catholique et francophone, sans pour autant délaisser les exigences scolaires de l'État américain (et anglophone). En un siècle environ, trois cents églises francophones et deux cents écoles paroissiales ont été fondées. En bâtissant les « Petits Canadas », les Franco-Américains ont enraciné, en terre anglophone, toutes les structures qui furent chères aux ancêtres, que celles-ci soient familiales, religieuses, ou autre. Je crois que c'est cela, en fait, qui caractérise les Franco-Américains. Aucun autre groupe ethnique aux États-Unis n'en a fait autant pour préserver son bien culturel et linguistique.

900 000, 367 000 sont dans le Massachusetts, 142 000 au Connecticut, 141 000 dans le Maine, 113 000 au New Hampshire, 101 000 dans le Rhode Island et 42 000 au Vermont.

Quoiqu'on identifie habituellement la Franco-Américanie à la Nouvelle-Angleterre, il ne faut pas oublier l'existence de nombreuses colonies de descendants de Canadiens français ailleurs aux États-Unis. Celles-ci se trouvent dans la région « Midwest » : environ 81 000 personnes au Michigan et 52 000 dans l'Illinois, par exemple. Il faut également mentionner les quelque 208 000 dans l'État de New York, 64 000 en Floride et 200 000 en Californie. Nous découvrons donc des îlots francophones considérables en dehors de la région traditionnelle nord-est.

De nouveaux résultats, provenant du recensement 1980, devraient être disponibles sous peu, vers le début de 1982.

● *Et la Louisiane ?*

Toujours selon le recensement de 1970, il y a environ 572 000 personnes de langue maternelle française en Louisiane. On les appelle, comme tout le monde le sait, les Cajuns. Ce sont, pour la plupart, les descendants des Acadiens, Canadiens français des actuels Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick. L'histoire du « Grand Démé-

nagement », l'exil forcé de ces Acadiens vers les côtes états-uniennes, est largement décrite dans l'œuvre d'Antonine Maillet, lauréate du prix Goncourt en 1979 pour *Pélagie la charrette*.

● *Qu'est-ce qui caractérise les Franco-Américains ?*

Dire que les Franco-Américains sont d'origine canadienne-française, c'est déjà cerner leur milieu familial et social. Or, les Canadiens français étaient renommés pour leurs familles nombreuses. Ce même phénomène s'est reproduit, une fois les immigrants devenus « francos ». On pourrait multiplier les raisons de cette fécondité, mais je me bornerai à en nommer deux : les principes religieux contre la limitation des naissances ; le rôle de la femme en tant que mère de nombreux enfants.

Les Franco-Américains ont tâché de recréer ce que leurs aïeux avaient connu au Québec : le monde insulaire francophone de la paroisse. Ceci s'est transplanté en Nouvelle-Angleterre en enclaves ethniques appelées « Petits Canadas ». Une fois arrivés dans les villes industrielles, les immigrants canadiens-français se sont établis dans un ghetto où ils ont bâti leur propre univers. Ils ont fondé des paroisses où ils pourraient suivre le culte dans « leur » langue, avec « leurs » prêtres francophones. Ils

● *Y a-t-il une évolution ?*

Comme tous les groupes ethniques aux États-Unis, voire tous les descendants de populations migrantes dans le monde, les Franco-Américains ont évolué depuis le milieu du siècle dernier. Suivant la tendance occidentale actuelle, les familles sont moins nombreuses. Toutefois, il faut ajouter que les statistiques démontrent une plus haute fécondité chez la population de langue maternelle française que chez les groupes anglophones.

Les « Petits Canadas », univers francophones d'antan, ont largement disparu. Ceci est dû à la mobilité sociale des Franco-Américains. Ayant atteint un niveau socio-économique plus élevé, ils ont choisi de quitter leur ghetto afin de vivre plus aisément. En outre, d'importants programmes fédéraux de « renouvellement urbain » et de modernisation ont rasé les anciens quartiers et, ainsi, ont dispersé les habitants francophones.

Les églises franco-américaines, naguère les cœurs des « Petits Canadas », battent à un nouveau rythme, elles aussi. Anciennement on proclamait partout : « Qui perd sa langue (française ici, bien sûr) perd sa foi. » Comme en Bretagne jadis, où le breton et la foi étaient « frère et sœur » (dit Pierre-Jakez Hélias dans *Le cheval d'orgueil*), le

français et la religion servaient de phares pour éclairer la voie des fidèles, pour les unir, pour les protéger de l'obscurité anglophone et protestante qui menaçait tout autour. Or aujourd'hui, la lumière a changé, les voies ont dévié même si l'objectif de sauver les âmes est le même. Alors que le culte en français était essentiel pour les fidèles francophones, ceux-ci, devenus bilingues ou carrément anglophones, ne réclament que la messe, quel que soit son instrument linguistique. Les portes des églises franco-américaines, qui enfermaient un autre aspect du « Petit Canada » francophone, sont maintenant ouvertes à tous les croyants de toutes les langues. Autrement dit, les paroisses franco-américaines existent toujours, mais elles ont presque toutes perdu leur caractère francophone, jugé à présent archaïque, périmé, extérieur à la mission religieuse.

Les écoles paroissiales ont suivi le courant modernisateur. J'ai dit qu'elles assuraient une instruction francophone aussi bien que catholique. Il faut préciser que ceci se réalisait par un régime d'enseignement bilingue, demi-français, demi-anglais. Celui-ci a disparu petit à petit à mesure que l'anglicisation envahissait le milieu familial. Devenues trop coûteuses pour beaucoup de paroisses, un bon nombre de ces écoles ont tout simplement fermé leurs portes à jamais.

• *Quels sont les moyens d'expression dont disposent les Franco-Américains ?*

Pour commencer avec le passé, le « Petit Canada » d'antan ne se composait pas seulement de l'église, de l'école paroissiale, de la société d'entraide et de petits commerces, tous dirigés par des « Francos ». Il y avait aussi le journal français, quotidien très souvent, pour informer les habitants. Des centaines de journaux français sont nés et ont expiré en Franco-Américanie : journaux d'informations, journaux d'idées, journaux satiriques, journaux politiques, journaux littéraires, journaux religieux, et ainsi de suite.

Quoiqu'elle ne soit pas éteinte à

jamais, la presse française en Nouvelle-Angleterre n'est pas florissante. Il n'y a plus de quotidien français. En effet, pour être tout à fait honnête, quel exploit ce serait que de concurrencer la presse anglophone ! Tout de même, signalons l'existence de quelques publications telles que *Le bulletin de la fédération féminine franco-américaine*, organe d'idées du Rassemblement des femmes, militant pour la cause de la survivance française en Amérique ; *Le journal de Lowell*, mensuel enregistrant les activités francophones de la région ; *Le FAROG Forum*, journal bilingue créé par des étudiants franco-américains de l'Université du Maine à Orono. Il y en a d'autres encore. Il faut tout de même souligner que la presse fait de réels efforts pour survivre.

N'oublions pas les autres médias francophones en Nouvelle-Angleterre aujourd'hui. Par exemple, il y a une douzaine d'émissions françaises radiodiffusées dans la région. Celles-ci sont hebdomadaires pour la plupart. En outre, il y a de sérieux projets pour créer une station de radio à émissions exclusivement francophones. Ceci devrait se réaliser dans un avenir proche.

Un des plus grands atouts de la francophonie en Nouvelle-Angleterre aujourd'hui est la télévision câblée québécoise. Pour une somme mensuelle minime (une quarantaine de francs), on peut s'abonner au câble afin de recevoir des émissions télé-diffusées. En Nouvelle-Angleterre, étant donné la proximité du Québec, les programmes francophones sont compris dans l'abonnement. Actuellement, la totalité de la région ne dispose pas du câble mais la progression se fait régulièrement et rapidement.

Ajoutons que les groupes ethniques de la région peuvent se servir du câble pour diffuser leurs propres émissions. Ainsi, les Franco-Américains ont produit une série de programmes bilingues pour enfants, genre « Sesame Street ». D'autres émissions franco-américaines, folkloriques pour la plupart, ont été transmises par le câble. Celui-ci constitue donc une ressource essentielle pour la Franco-Américanie. Une exploitation systématique de

ce médium pourrait contribuer à la re-francisation du milieu familial.

• *Y a-t-il des relations privilégiées avec le Québec ?*

Étant donné l'attachement des Franco-Américains pour le pays de leurs ancêtres et la proximité du Québec, il est évident qu'il y a des relations privilégiées. Presque tous les Franco-Américains ont de la parenté au Québec, car certains membres ont choisi de ne pas immigrer « aux États ». Cela demeure une tradition, voire un rituel, de « retourner au pays ».

Sur un plan culturel plus large, signalons les échanges d'élèves entre écoles franco-américaines et québécoises. Il ne faut pas non plus oublier l'existence de la Maison du Québec à Boston, Massachusetts. C'est une véritable ambassade vouée à diffuser la culture québécoise en Nouvelle-Angleterre. Elle demeure toujours vigilante pour aider, soutenir et même subventionner les activités francophones.

Globalement, la renaissance québécoise de ces dernières années a entraîné les « cousins » franco-américains à revaloriser leurs biens linguistique et culturel.

• *Et la France ?*

Traditionnellement, la France a toujours représenté l'idéal culturel pour les Franco-Américains. Comme tout idéal, elle semblait lointaine, voire inaccessible. Mais les moyens de communication modernes ont rapetissé le globe, et la France, pays des premiers ancêtres venus bâtir le Nouveau Monde, devient une nouvelle source d'énergie qui ranime le feu francophone en Nouvelle-Angleterre.

A Boston, le consulat de France est très actif : films, conférences, concerts, etc. En outre, il offre des bourses pour les étudiants qui veulent poursuivre leurs études de français en France. Le ministère des Affaires extérieures, en collaboration avec le consulat à Boston, organise aussi des stages en France pour les dirigeants franco-américains. Ce sont des stages créés pour l'étude de l'histoire et de la généalogie, du folklore, de l'exploitation



des médias électroniques, pour ne citer que quelques exemples. En bref, la France reconnaît ses cousins francophones d'outre-mer, qu'ils soient au Québec, en Louisiane ou en Nouvelle-Angleterre. De plus en plus d'échanges se réalisent.

• *L'avenir, comment le voyez-vous ?*

La réponse à cette question n'est pas facile, et elle varierait certainement selon l'interlocuteur. De nombreux Franco-Américains chantent le requiem de leur culture puisque toutes les grandes institutions francophones ou se sont anglicisées ou ont carrément disparu : l'église et l'école paroissiales, la presse, par exemple.

D'autres Franco-Américains, et je compte parmi eux, se réjouissent de constater un renouveau. Fini le seul souci de s'américaniser, de s'homogénéiser pour atteindre un meilleur niveau de vie aux États-Unis. Après les dures années des aîeux comme travailleurs immigrés, l'avenir semble assuré pour les Franco-Américains actuels. Donc, ils se tournent vers le passé et reconnaissent leurs biens culturels.

Concrètement, l'avenir de la Franco-Américanie ne verra pas une renaissance du passé où les « Petits Canadas » formaient un monde clos exclusivement francophone. D'abord, il faut avouer que,

globalement, les jeunes Franco-Américains ne parlent plus couramment français, quoique plusieurs l'entendent toujours dans le foyer. Disons qu'avec la modernisation de la société américaine, en général le besoin et le désir de conserver une seconde langue ont diminué.

Mais personnellement, tout en admettant ces faits, je crois à un avenir de la culture et de la langue françaises en Nouvelle-Angleterre. Elle continueront à vivre par la télévision et la radio françaises ; par toutes les organisations francophones, tenaces et vivaces.

• *Fait-on des efforts pour l'enseignement du français ?*

En 1975, une dizaine de programmes scolaires bilingues anglais/français ont été fondés par le gouvernement fédéral dans les écoles de la Nouvelle-Angleterre ayant une forte population de jeunes Franco-Américains. Ces programmes, imitant un peu le régime des anciennes écoles paroissiales, visent à accroître la compétence des élèves dans les deux langues, sans que l'une nuise à l'autre ; ils ont eu du succès et, évidemment, ont favorisé la francophonie chez les jeunes.

Actuellement, étant donné les réductions radicales du budget fédéral américain, ces programmes ne seront pas étendus et ceux existant sont peut-être voués à la dis-

parition. Comment peut-on honnêtement parler d'efforts pour l'enseignement du français, maintenant que les moyens économiques dans toutes les écoles américaines sont réduits au minimum ? Une seconde langue n'est pas prioritaire dans le système éducatif américain aujourd'hui.

• *Existe-t-il des lieux où l'on mène des travaux de recherches sur la Franco-Américanie ?*

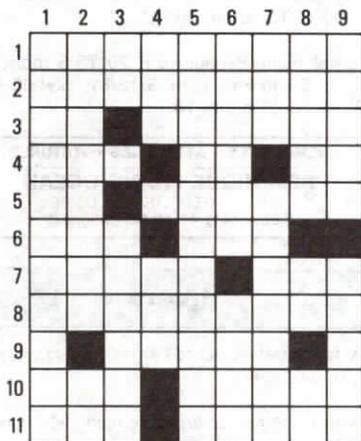
Le renouveau de conscience ethnique aux États-Unis a déclenché une série « d'études ethniques » dans de nombreuses universités américaines. Cela est vrai aussi en Franco-Américanie. Pour ne nommer que quelques exemples, l'Université du Maine a un programme sur l'histoire et le développement de la Franco-Américanie. Il existe aussi le Centre de recherches pour le développement de matériaux pédagogiques en français, situé à Bedford, dans le New Hampshire, voué à la création d'outils culturels franco-américains, à utiliser dans les écoles aussi bien que par des organisations francophones.

L'Institut français de Worcester, dans le Massachusetts, est un centre de recherches et de travaux sur la Franco-Américanie. Fondé en septembre 1979, il ne fait que débiter son œuvre. Mais déjà, il a organisé deux colloques réunissant historiens, sociologues, pédagogues et littéraires se dévouant à la Franco-Américanie et envisageant maints projets à l'avenir. En Nouvelle-Angleterre aujourd'hui, l'Institut français est un lieu privilégié pour les chercheurs puisqu'il recueille, sans cesse, archives et documents sur les Franco-Américains.

Enfin, disons que les recherches déjà effectuées à ce sujet ont le plus souvent été réalisées au niveau individuel. Diverses organisations et maisons d'éducation souhaitent institutionnaliser ces travaux. L'Institut français est en train de le faire actuellement. Il reste à voir si tous les autres projets seront exécutés.

Propos recueillis par  
Louis Porcher

problème 396



**Horizontalement.** 1 - Place à gauche d'une manière adroite. 2 - Faire preuve de suite dans les idées. 3 - Pronom - Il doit parfois dépenser beaucoup d'or pour obtenir un peu d'argent. 4 - Invitation venant du cœur - Dieu cher au cœur des pharaons - Article. 5 - Négation - Achever un poulet d'une griffe. 6 - Pour la troisième fois - Ordre militaire. 7 - Rendue publique - Son sel à la saveur du miel. 8 - Façons rationnelles d'apprécier l'aire des champs. 9 - La mer rêvée des hépatiques. 10 - Vainqueur des eaux désarmé par le vin - Prête à recevoir l'étréne. 11 - Camouflés par des gens ne voulant pas s'engager - Voitures de course.

**Verticalement.** 1 - Friction lombaire à base de composition caustique. 2 - Un pour cent - Alternative. 3 - Réponse de d'Artagnan sur une invitation à dégainer - Brocards pour piquer les cornichons. 4 - Il peut recevoir un cardinal aussi bien qu'un hobereau - Forme de savoir. 5 - Qui n'a rien d'empyreumatique. 6 - Réflexion stérile dans le désert - Ce que fut le sort de César. 7 - Bugle au pays des galoubets - Où l'on voit nimbus donner du plafond. 8 - Livrée à elle-même - Négation - Numéro présenté par un Paul qui a fait carrière à Saint-Pierre. 9 - Marcher sans avoir les pieds sur terre - Dévidoirs à soie.

solution du problème 395

**Horizontalement.** 1 - Eclairage. 2 - Courbures. 3 - Huppe - Are. 4 - Aciers - Sa. 5 - Nonne. 6 - Tu - Oust. 7 - Séisme. 8 - Lotus - Are. 9 - Liasse - Fi. 10 - Osseuse. 11 - Née - Etuve.

**Verticalement.** 1 - Echantillon. 2 - Coucou - Oïse. 3 - Lupin - Stase. 4 - Arpenteuse. 5 - Ibère - Issue. 6 - Ru - Os - Est. 7 - Ara - Puma - Eu. 8 - Gers - Serf. 9 - Escaut - Eire.

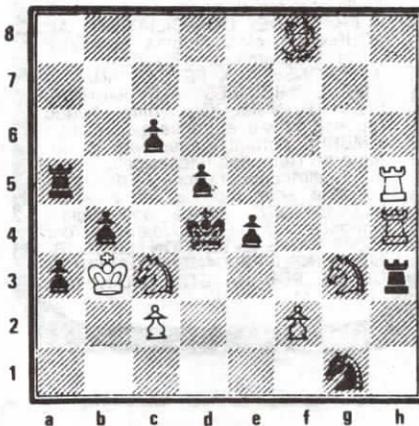
par Pierre Dewever

le tour du monde...

problème 4

Vaux-Wilson (États-Unis)

Ce problème vraiment artistique réunit une position élégante, une jolie clé cachée, avec de nombreux essais, des variantes intéressantes et de jolis mats. C'est là un idéal rarement atteint.



Mat en deux coups

Envoi des solutions à  
Jacques Nègro, « Échecs »  
Nice-Matin, B.P. 23  
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 19 novembre

solution du problème 2

**Clé :** Ch5 (blocus). Dans un blocus, la clé n'est pas agressive.  
Si 1...f6 (f5, d6, d5), 2.è5xf6 (exf, èxd6, èxd5) mat.

la défense Bird

1.e4 e5 ; 2.Cf3 Cc6 ; 3.Fb5 Cd4 ?! : le coup constitutif du maître anglais Bird (1830-1908). Longtemps considéré comme inférieur, il fut abandonné et tomba dans l'oubli jusqu'au tournoi de Bagnex (1980) où les maîtres l'adoptèrent dans quelques parties.

Le principal inconvénient de ce coup est de faire jouer deux fois de suite la même pièce et d'exposer ensuite les Noirs — après 4.Cxd4 exd4 — à avoir deux pions doublés sur la colonne d. Mais ce désavantage est compensé par le fait que les Noirs provoquent l'échange de leur Cavalier Dame contre le Cavalier Roi et par la forte position du pion noir à d4.

Dans ce cas, le plan stratégique des Noirs sera tout tracé : toute leur partie gravitera autour du poste avancé constitué par le pion d4 qui sera, en quelque sorte, le pivot des opérations. Les Noirs devront, par conséquent, veiller avec le plus grand soin à ce que la défense du Pd4 soit toujours assurée :

• soit par... Cg8, suivi de ...Ce7-c6 ;

• soit par... g7-g6, suivi de ...Ff8-g7, selon le cas.

Après 3...Cd4, les Blancs jouent.

4.Fb5-c4

Ce coup est le meilleur.

4...Ff8-c5 ; 5.Cf3xe5 ?

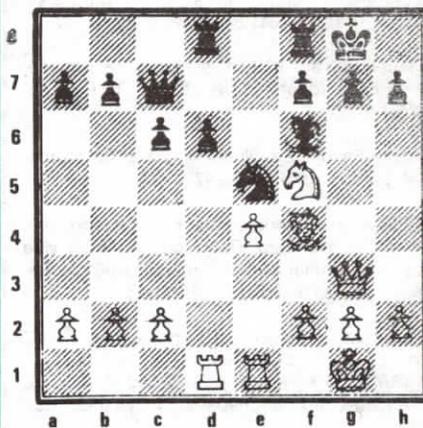
La faute théorique : 5.0-0 était le coup juste.

Maintenant, le jeu des Noirs devient facile :

5...Dd8-g5 ! ; 6.Ce5xf7 Dg5xg2 ! ; 7.Th1-f1 Dg2xe4+ ; 8.Fc4-e2 Cd4-f3+ mat.

préparation stratégique et réalisation tactique

Position après le seizième coup des Noirs.



Trait aux Blancs

17. Td1xd6 !

Un splendide sacrifice tactique.

17...TdBxd6 ; 18.Ff4xe5 Td6-d1 ?

Les Noirs, ne pouvant jouer tout de suite 18...Fxe5 ? (19.Dxe5 !), croient, par cette menace de mat (TxT), gagner le temps qui leur est indispensable pour pouvoir prendre le Fe5 sans inconvénient, mais leur calcul se révélera inexact.

La meilleure défense était d'attaquer la Te1 par 18...Da5 ! et, si 19.Fc3 Fxc3 ; 20.bxc3 Tg6 ; 21.Ce7+ Rh8 ; 22.Cxg6+ hxg6, les Blancs pouvaient conserver leur pion de plus car leurs trois pions de l'aile Dame, faibles et isolés, sont facilement attaquables.

Les Blancs vont terminer brillamment la partie.

19.Te1xd1 Ff6xe5 ou Dc7xe5 ; 20.Cf5-h6+ Rg8-h8 ; 21.Dg3xe5 !

Un sacrifice de Dame qui gagne une pièce ou force le mat.

21...Dc7xe5 ou Ff6xe5 ; 22.Ch6xf7+. Abandonnent

Si 22...Rg8 ; 23.Cxe5 !

Si 22...Txf7 ?, les Blancs font mat en trois coups : 23.Td8+ De8 ; 24.Txe8+ Tf8 ; 25.Txf8 mat.

Une intéressante attaque et une défense instructive.

par Jacques Nègro

# petites annonces

## locations (offres)

- 73-La-Norma, studio 5/6 pers., pd pistes, déc., janv., fév. sf 14 au 20. T. (78) 57-15-40.
- Savoie, 1 600 m, soleil, repos, sports hiver, près piste, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48 Brossollette, 93320 Pavillons-s/Bois.
- Provence-Luberon, 3 p., s.d.b., r.d.ch., cft, Noël, fév., Pâq. Daniel David, 84160 Cadenet. T. (90) 68-04-81 soir.
- 05-Merlette, ski, F3 7 pers., vac. scol. sf acad. Clermont, 1 500 F/sem. T. (70) 05-55-20.
- 05-1 500 m alt., chalet tt cft F5 et F3, lib. ttes pér., ski s/place pistes/fond, calme, vue. T. (94) 07-03-94. Ecr. P.A. n° 117.
- 25-Métabief, appt 4 pers., tt cft, pd pistes, vac. hiv., Pâq. T. (81) 81-44-59.
- Haut-Jura, alt. 900 m, ski fond, randonnée, chambres à louer, cadre naturel. T. (84) 45-06-75.
- Haute-Savoie, La Clusaz 1 100-2 600 m, studio 4 pers. T. (50) 67-67-47.
- Côte-d'Azur, studios mblés, s.d.b., douche, kitchenette, tél., parc, Park., calme. **Hôtel villa Gourdon**, chemin Dolce Farniente, 06110 Le-Cannet-de-Cannes. T. (93) 45-61-65.
- Hollande, mais. ind., 10 km La Haye, sèj., 5 ch., cft, mod., ch.c., Noël 19/12-2/1 ou Pâq. 3/4-18/4 800 F, été 5 sem. 2 500 F. Ecr. N. Balkenende, prof. Emmapark, 54 Pynacker Hollande.
- Haute-Savoie-Châtel, beau 4/5 pers., tt cft, pd pistes, sud. T. (8) 785-09-64.
- Savoie, stat. ski, plusieurs apparts mblés, tt cft, ttes périodes. T. (79) 65-80-02 ou (76) 25-36-47. Ecr. P.A. n° 118.

## ventes

- 82-ds village classé, belle mais. de caract. T5. Ecr. Bach, le Quercy, 82300 Caussade. T. (63) 93-09-52.

## locations (demandes)

- Couple ch. F2 Paris, prox. m°, loyer modéré. Tél. 508-19-25 soir.

**NOUS EDITONS**  
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS  
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

## CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par l'intermédiaire de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

## échanges

- Grande-Motte-Languedoc, mer, studio 4 pers., été 82 c/m. studio, neige, vac. z. Aix, mars, fév. ou Pâq. Ecr. Guigue, 9, r. C. Monet, 13200 Arles. T. (90) 96-25-25/98-48-33.

## hôtels - pensions

- Auvergne, 15450 Thiezac, ski, « Au Combelou », pens. TTC 82 F, réd. enf. Tél. (71) 47-01-70 après 20 h.
- Hautes-Vosges, pour vos séjours en famille, chalet-hôtel « Au repos des cascades », \*\*NN, location studios 2/3 ou 4/5 pers. en week-end ou à la sem., chambres de caractère en 1/2 pens. ou pens. compl. Tendon, 88460 Docelles. T. (29) 66-21-13.

## bateaux

- Vds Vedette plastique moteur HB, 18 CV amarrée Bandol (83). T. (47) 65-65-35.

## autos - caravanes

- Urgent, vds camping-car Bedford CF 250-1980, 21 500 km, état nf, couch. 2 adultes/1 enf., réfrig., eau, gaz, intérieur bois, 55 000 F. Tél. dom. 361-13-97.
- Empl. usine Renault vd R 20 TS 6 mois, Bordeaux, 5 500 km, libre 3/12/81, 53 000 F. T. (43) 29-73-20 après 18 h.

## REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

**REMORQUE FRANC OCEAN**  
49170 ST-GEORGES sur LOIRE  
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

## divers

- Vds contrat SCUC 1978, 160 mois traitement. T. (31) 96-20-60.
- Vds lit compr. 2 tiroirs, couch. 90 + chevet, placage orme traité ébénisterie, px nf 2 400, vds 1 800 F à déb. T. Mme Pabot. 950-41-66 ap. 19 h, 544-27-30 bur.
- INITIATION A L'EXPRESSION DRAMATIQUE (une séance par semaine), offerte aux enseignants par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de Paris. Rensgts et inscriptions : C.R.D.P., 37, rue Jacob, Paris 6°. T., 260-37-01 p. 383.
- Organisation de séjours ling. sérieuse (nomb. réf.) rech. correspondants ou prof. désirant envoyer des groupes en Angleterre ou aux Etats-Unis. Ecr. O.I.S.E., 21, rue Théophraste Renaudot, 75015 Paris. T. 533-13-02.
- Vds gar. nf (14 m²) fermant à clef + accès par portillon élect. situé au 99, r. de Rosny, 93100 Montreuil, px 55 000 F (à déb.). T. M. Emon 347-84-14 (bur.) 207-84-70 soir et week-end.



## MOULIN ST-PIERRE

Fouleir, Dordogne

1 tél. : 82-98-91

## ETANG et PARCOURS de PECHE

Ouvert toute l'année

- AU FORFAIT pour pêcheurs équipés
- AU POIDS : lignes et appâts fournis

Cadre ravissant, Aires pour pique-nique  
Buvette, Barbecue collectif

route de Vergt à Bergerac

## DOULEURS

Rhumatyl, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.  
VEINOL, crème active aux plantes : varices, œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb.  
RENAISSANCE E. BP 2099, Marseille Cedex 02.

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous aimez **l'éducation**. Vous l'attendez chaque semaine avec impatience...

Mais, au-delà du plaisir personnel de votre lecture, parlez de nous, faites-nous connaître ! Après l'avoir lu, confiez votre numéro à un de vos collègues : ainsi, après avoir pris connaissance de la diversité et de la qualité de nos informations et de nos réflexions, lui aussi désirera s'abonner afin de recevoir sans retard « son » exemplaire de **l'éducation** chaque jeudi.

N'oubliez pas non plus que nous sommes intéressés au plus haut point par ce que vous pensez de l'ensemble de nos articles : critiques et suggestions de votre part seront les bienvenues.

N'hésitez donc pas à nous écrire. Ainsi, se perpétuera et s'amplifiera le dialogue entre **l'éducation** et ses lecteurs.

Bien amicalement !

François Silvain



Je vous prie de m'abonner pendant un an à

**L'EDUCATION**

**FRANCE 135 F**

**ÉTRANGER 170 F**

RÈGLEMENT

Chèque bancaire  Mandat carte   
Chèque postal  Mandat lettre

Date ..... Signature .....

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

DEPART. \_\_\_\_\_

RESIDENCE \_\_\_\_\_

PAYS (si Etranger) \_\_\_\_\_

Prrière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE  
75 80

Envoi de la facture à

NOM \_\_\_\_\_

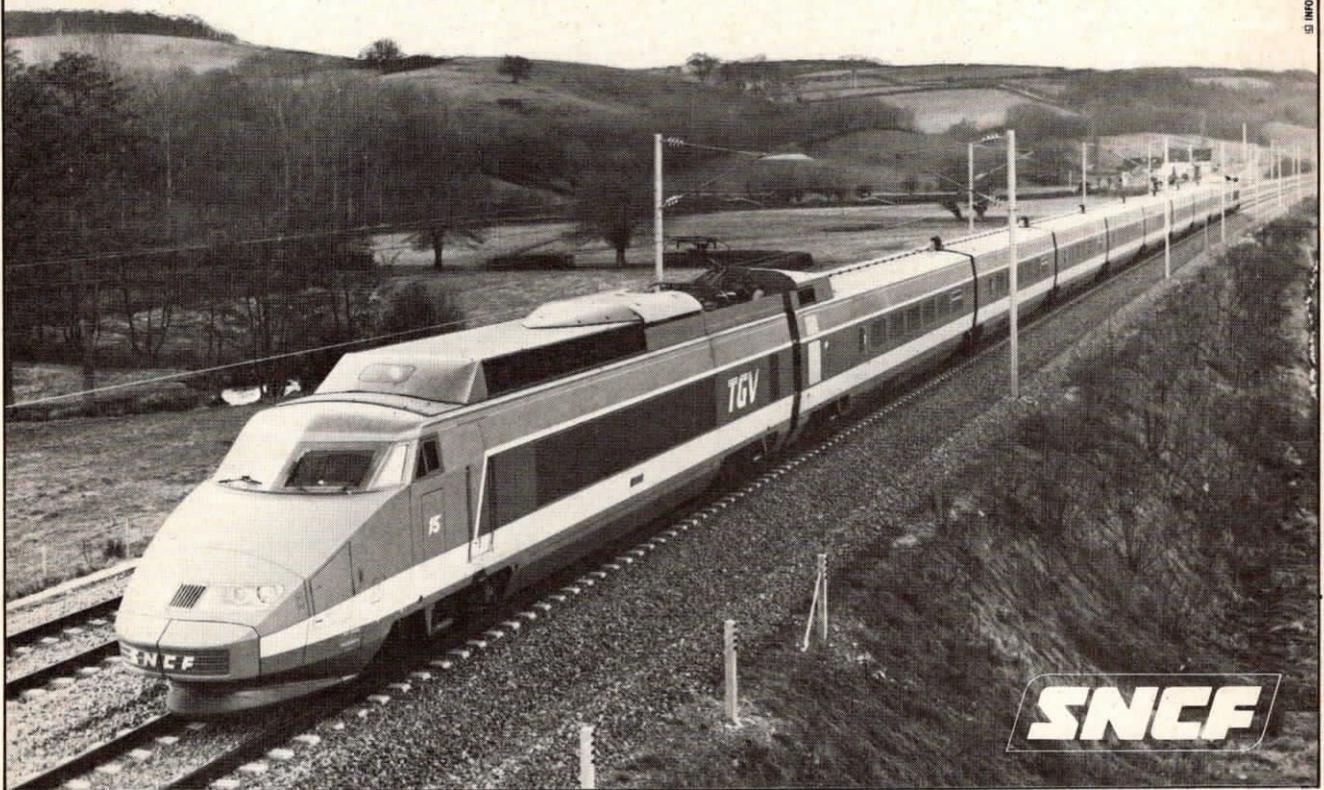
ADRESSE \_\_\_\_\_

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

**Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux**

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

# LE TGV: UNE REALITE...



LE INFORMATION ET GRAPHISME

**SNCF**

## Berty

### le carnet du professeur

**personnalisez-le  
en le complétant vous-même  
selon vos besoins**

#### mode d'emploi

La partie droite du feuillet CP 1 est destinée à recevoir les notes en regard de chaque nom. Dès saturation de cet emplacement, il suffit d'ajouter un feuillet étroit CP 2 qui recouvrira la partie des notations tout en laissant visibles les noms des élèves. Ce feuillet CP 2 recevra à son tour une nouvelle série de notations et ainsi de suite durant l'année scolaire. Les petits feuillets CP 2 viendront compléter le carnet de notes.

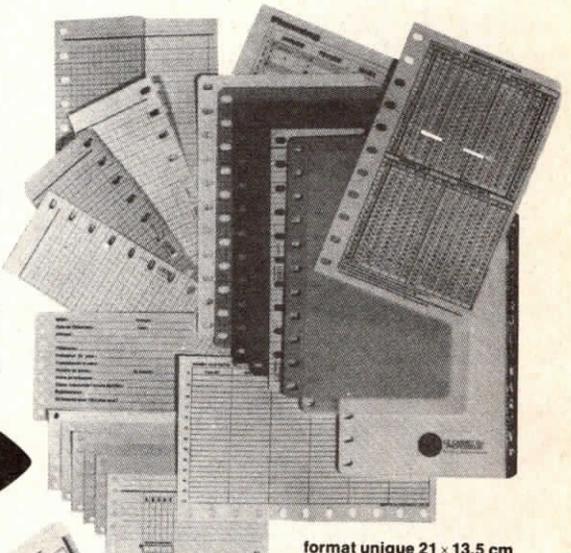
#### avantages

Une seule inscription des noms d'élèves. Sélection quasi automatique des rythmes de notations. Lecture facile et immédiate des notes anciennes. Très grande souplesse d'utilisation. Neure à feuillets mobiles, solide et de belle présentation, prévu pour un usage intensif sur plusieurs années.

#### de nombreux accessoires

peuvent s'ajouter et vous aider dans la composition de votre carnet :

- CP 01 Feuilles de Notes larges
- CP 02 Feuilles de Notes étroites
- CP 38 Intercalaires plastique de couleurs avec 6 index
- CP 10 Intercalaires carton de couleurs avec 10 index
- CP 08 Intercalaires cartes de couleurs sans index
- CP 70 Feuilles de papier uni
- CP 75 Feuilles de papier quadrillé 5/5
- CP 15 Bristol fort quadrillé 5/5
- CP 19 Feuilles de moyennes - emploi du temps
- CP 20 Répertoire alphabétique carte bulle
- CP 23 Répertoire alphabétique - Luxe - touches renforcées
- CP 41 Pochettes plastique transparentes
- CP 31 Pochettes plastique bord renforcé couleur
- CP 03 Feuilles de papier calqué
- CP 04 Feuilles de papier millimétré
- FE 1 Fiches étiquées noires (3 couleurs)
- FE 2 Fiches étiquées d'observation (A B C D)
- FE 3 Fiches étiquées individuelles d'élèves



format unique 21 x 13,5 cm

### le carnet du professeur

- vous aide dans votre travail
- contient votre documentation d'usage
- pratique
- solide
- usages multiples



demandez documentation et tarif au secrétariat de votre établissement ou écrivez :  
Ets BERTY, 49, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

une exclusivité  
**Berty**